# soce dès Tétâr di Fârjole

Sambreville en Basse-Sambre



Fonctionnement

1. L'origine du groupe	4
2. Nom	4
3. Su l' samwin.ne dès mascarâdes	5
<b>3.1.</b> Li Craus maurdi	5
3.2. Li Grand feu	6
4. Objectifs	6
5. Avertissements	7
6. Costumes	8
7. Accessoires	11
8. Li Spène di Purnèli	12
9. Li Gôye aus spènes	12
10. Parler et cris	12
11. Diffusion musiques et chansons	12
12. Danses	
13. Composition du groupe	16
14. Li Tètâr	
<b>14.1.</b> Choix	17
<b>14.2.</b> Devoirs	17
15. Li Nûton	18
16. Li Mésse Tètâr	19
<b>16.1.</b> Choix	19
<b>16.2.</b> Accessoires	
<b>16.3.</b> Rôle à tenir pendant les sorties	
17. Mwébén	
18. Autres participants et maskés	21
19. Répétition(s)	21
20. Djoûrnéye di l'Anonçadje, li Craus dimègne	
21. Djoûrnéye do Craus maurdi d'vant l'cwarème	23
22. Djoûrnéye do Grand feu di Fârjole	26
23. Sortie(s) en dehors de Falisolle	29
24. Li diâle, li lumerote ou li grigne-dints	30
25. Distinctions	30
26. Retrouvailles	31
27. Financement	31
28. Assurance	32
29. Achats	33
30. Convention avec le tenancier du cabaret	
31. Fonctionnement	
31.1 Généralités	3/1

<b>31.2.</b> Principaux problèmes posés
31.3. Programmation annuelle standard des réunions du comité et de l'assemblée générale
36
<b>31.4.</b> Président, <i>li bragârd pére Tètâr</i>
<b>31.5.</b> Secrétaire, <i>li scrîjeû Tètâr</i>
<b>31.6.</b> Communication des informations
<b>31.7.</b> Trésorier, <i>li Tètâr aus liârds</i>
<b>31.8.</b> Deux Commissaires aux comptes
31.9. Responsable actualisation du document de fonctionnement, du document annuel, des
formulaires, li Tètâr aus papîs
<b>31.10.</b> Responsable du site Internet
<b>31.11.</b> Responsable promotion
<b>31.12.</b> Responsable costumes
<b>31.13.</b> Responsable de l'alcool, <i>li Spène di Purnèli</i>
<b>31.14.</b> Responsable musiciens
<b>31.15.</b> Responsable amplification
<b>31.16.</b> Responsable animation en sortie
<b>31.17.</b> Responsable chorégraphie, premier meneur de danses
<b>31.18.</b> Second meneur de danses des adultes
<b>31.19.</b> Meneur de danses des enfants
<b>31.20.</b> Responsable des jeunes
<b>31.21.</b> <i>Atrapeû Tètâr</i>
<b>31.22.</b> Responsable balais, <i>li choveû Tètâr</i> ou <i>li broucheteû Tètâr</i>
<b>31.23.</b> Responsable du <i>Mwébén</i>
31.24. Association des ancyins Mésses Tètâr et djoûrnéye di l'Anonçadje51
31.25. Responsable activités du jour du <i>Craus maurdi d'vant l'ewarème</i> (Mardi gras). 52
<b>31.26.</b> Responsable sortie journée du <i>Grand feu</i> et tâches des chauffeurs
31.27. Responsable événements
<b>31.28.</b> Responsable activités retrouvailles
<b>31.29.</b> Responsable projet ponctuel

Ce document est un manuel. Il contient des redites car certaines informations doivent apparaître dans plusieurs chapitres.

# 1. L'origine du groupe

D'ordinaire, les populations transmettent ce que les générations antérieures leur ont légué, elles veillent à ce que leur héritage ne s'arrête pas là. Aujourd'hui, dans ce monde à la recherche quasi continue et absolue du neuf, l'avenir peut-il se concevoir sans référence au passé? La modernité n'implique pas le rejet de ses origines, de ses racines. La culture est la base de la société civile. Sans identification, sans repère, une population n'existe pas.

Depuis des temps immémoriaux et sans coupure de la tradition dans le temps, le lien étant ténu mais existant, des personnes du village se réunissent pour fêter le Carnaval à Falisolle. De ce fantastique et rare cadeau laissé par les générations successives précédentes, la mémoire collective retient surtout *lès mascarâdes do Craus maurdi*, *li Grand feu* (une survivance du lointain passé), le surnom des Falisollois et la langue wallonne (c'est-à-dire le latin populaire qui a évolué sur nos terres antérieurement celtiques).

Un groupe composé essentiellement d'anciens de la rue des Combattants à Falisolle a retenu le 31 octobre 1995 un projet, à partir du mot « têtard ». Ils ont imaginé le personnage *Tètâr di Fârjole*, son costume et son comportement. Cela s'est fait suite à l'annonce de la disparition du groupe « les Bébés (... têtards) » (groupe, succédant à d'autres¹, qui a porté la coutume carnavalesque locale durant plusieurs décennies), du découragement des organisateurs du *Grand feu* qui menaçaient de ne plus organiser celui-ci suite à différents problèmes avec des groupes folkloriques² falisollois et pour éviter que les coutumes populaires locales ne se dénaturent complètement, tombent en désuétude et disparaissent.

Conserver les événements dans leur essence est important mais il est absolument nécessaire d'accommoder et de concilier ces activités afin de les rendre attrayantes et réalisables par nos contemporains.

# 2. <u>Nom</u>

Soce dès

# Tètâr di Fârjole

#### SAMBREVILLE en BASSE-SAMBRE

Falisolle est le pays des *Tètâr*. Dans le passé, la plupart des familles avaient un surnom. *Tètâr* était déjà utilisé, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par les aïeuls de nos aînés pour désigner une famille falisolloise<sup>3</sup>. Avec le temps et par extension, ce sobriquet est devenu celui de tous les Falisollois.

Une possibilité d'origine du mot *Tètâr* est le mot français « têtard (à grosse tête) ». Le premier sens de « têtard » désigne la larve aquatique des batraciens qui va se métamorphoser. Le têtard étant appelé en wallon *maclote*, cette possibilité est peu probable. Néanmoins, certains francophiles voient dans *li keuwe dès ancyins Mésses Tètâr* le reliquat de la queue atrophiée du têtard. Le second sens de « têtard » désigne l'arbre qui est étêté afin de développer une touffe épaisse de fines branches. D'innombrables saules têtards bordent les affluents et le ruisseau

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par exemple le groupe des Marins, attesté au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Est folklorique le groupe, le plus souvent de cavalcade, qui ne s'inscrit pas dans la tradition locale. Il est évident que nous préférons de beaucoup ce type de groupe à l'absence d'activité.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les témoins directs les plus âgés indiquent que le *spot Tètâr* désignait la famille Martin. Dès lors, *Tètâr* n'est jamais mis au pluriel et ne possède pas de féminin du fait qu'il s'agit d'un nom propre.

principal, « la Biesme »<sup>4</sup>, à Falisolle. Mais cette possibilité est également peu probable<sup>5</sup> puisqu'en wallon cet arbre est appelé *sau*. Les rameaux flexibles du *sau* sont utilisés en vannerie, c'est l'osier. Il y a eu des *banselîs*<sup>6</sup> à Falisolle et pour le rappeler, nos chapeaux et porte-biberons sont réalisés avec ce matériau.

Voici les définitions obtenues auprès de la génération falisolloise la plus âgée et qui nous semblent les plus plausibles. *Tètâr* est celle, celui qui tète<sup>7</sup>. Au sens propre, l'enfant *Tètâr* tète le pouce, le téton, le biberon. Au sens figuré : *c'è-st-in Tètâr*, *i tète co*, dit-on de celui qui ne sait se séparer de sa mère ; l'adulte *Tètâr* est celui qui s'adonne à l'alcool. De ces définitions découlent la silhouette de notre costume en forme de biberon et l'utilisation d'un alcool de notre préparation.

En 1918, Louis Verhulst (Arsimont 1881- Bruxelles 1958) indique que le gentilé des Falisollois est *gadî*. Ce blason populaire est également confirmé en 1924 par l'auteur wallon Edmond Wartique, dans le questionnaire concernant Arsimont pour l'élaboration de l'« Atlas linguistique » de la langue wallonne. Louis Verhulst mentionne à nouveau le spot *gâdi* dans un article « Vieux calvaires et vieilles chapelles de la Basse-Sambre » paru en janvier 1938, numéro 4, troisième série de *Sambre-et-Meuse*. Dans le *Dictionnaire de l'Ouest wallon* d'Arille Carlier (1887-1963), page 204 volume III, il est indiqué à l'entrée *Tètâr*d : sobriquet des habitants de Falisolle. Il semble que le surnom *Tètâr* se soit généralisé, d'une famille à l'ensemble de la population falisolloise, après la guerre de 1940-1945.

Nous définissons notre groupe comme appartenant aux traditions populaires. Nous aurions toutefois préféré hériter d'un surnom plus facile à porter mais nous devons nous en satisfaire! Nous devons entretenir notre image de marque, pour que la population ne nous confonde pas avec un ramassis d'ivrognes et de gens vulgaires<sup>8</sup>. *Mwébén* pense que la vulgarité est plutôt l'état de celui qui ne s'implique dans rien, qui tire tout à lui, qui surconsomme.

# 3. Su l'samwin.ne dès mascarâdes

Le Carnaval existait un peu partout en Europe et on y retrouvait mascarades, quête, charivari, bouc émissaire, feux divers...<sup>9</sup> A Floreffe, vers 1455, le temps du Carnaval était appelé « querremial » <sup>10</sup>. Ce qui a été transmis à Falisolle possède, comme partout ailleurs, des variantes, un mélange d'éléments généraux et particuliers, anciens et plus récents. Le plus souvent, ces fêtes ont commencé à disparaître vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Généralement, les traditions populaires disparaissent parce qu'elles sont d'abord délaissées par les adultes, puis par les jeunes gens et enfin par les enfants.

Alors que la plupart des fêtes sont familiales et domestiques, le Carnaval se fête collectivement et publiquement. C'est une des seules fêtes qui ne soit pas d'origine religieuse.

#### 3.1. Li Craus maurdi

C'est l'exubérance et la bonne chair avant la privation du carême. De mémoire humaine, il y a toujours eu des *mascarâdes* jeunes et moins jeunes à Falisolle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Appelée en wallon de Falisolle *Li Bième* ou encore *Li Bî*.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C'est cependant contesté par certains car, de l'écorce du saule, les Grecs extrayaient déjà l'acide acétylsalicylique pour traiter la fièvre et la douleur. L'aspirine en est le médicament de synthèse.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les *banselîs* sont des vanniers. Robert Mathieu l'indique dans une note relative aux vieux métiers de Falisolle et dans son livre, *In rîre*, *in sourîre*, *ène lârme*, Falisolle, imprimerie Monyvo, 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Il y a toujours des *Tètâr*, dans toutes les localités!

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Errare humanum est : il est dans la nature de l'homme de se tromper.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Van Gennep Arnold, *Manuel de Folklore français contemporain*, tome premier, III, cérémonies périodiques cycliques 1, Carnaval-carême-Pâques, Paris, Editions A. et J. Picard, 1947.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Doppagne Albert, *Tradition wallonne n*° 4, publié par le Ministère de la Communauté française, 1887, page 383.

# 3.2. Li Grand feu

Les textes historiques permettent d'affirmer que ces feux se pratiquaient déjà au XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être bien avant<sup>11</sup>. Il existe une obligation coutumière pour toutes les familles de donner des matériaux afin de réaliser le bûcher collectif. C'est « brûler l'hiver » le premier dimanche de carême, jour de licence.

En ce qui concerne Falisolle, l'article de Mihien d'Alvallée (pseudonyme de Louis Verhulst<sup>12</sup>) « Le *Grand feu* dans le Namurois » paru en décembre 1935 (numéro 6, deuxième série, VI<sup>e</sup> année de *Sambre-et-Meuse*) indique : « Les masques, c'est-à-dire, les individus déguisés pour le Carnaval, l'entourent en dansant » et « Mon bisaïeul, né en 1787, disait que le jour du *Grand feu*<sup>13</sup>, il fallait voir sept grands feux. La chose était possible du haut d'Arsimont d'où l'on domine le val de Sambre et les villages qui s'étagent sur ses pentes et dont chacun avait son bûcher. »

Dans le même article, il mentionne un extrait de la ville de Fosses du 29 juillet 1741 (Fosses dépendait de la principauté de Liège et Falisolle dépendait de Fosses) indiquant le subside accordé pour perpétuer le *Grand feu* (cette coutume ancienne et « immémorielle ») et attestant de l'existence du *Grand feu* en 1682 dans les comptes communaux fossois <sup>14</sup>.

Nul ne sait depuis quand le *Grand feu* de Falisolle existe!

# 4. Objectifs

D'emblée, il était clair que pour pérenniser le Carnaval à Falisolle, il était impératif de le redéfinir, pour qu'il soit de qualité, tout en rendant à une mascarade son caractère de mascarade. Dès la naissance du groupe, nous connaissions déjà la plupart de nos objectifs mais nous devions trouver le temps et les moyens financiers pour les mener progressivement à bien.

#### Li samwin.ne dès mascarâdes, c'est faire la fête et pouvoir s'amuser intensément.

Beaucoup de gens possèdent en eux un personnage qui se cache, qui aimerait vouloir vivre et s'exprimer. Les choses absurdes donnent de la grâce à la vie et nous évitent de mourir d'ennui! Le *Tètâr* ne résiste pas aux plaisirs simples et doux que la vie consent. Il sait prendre le temps de faire une parenthèse dans sa vie quotidienne et ne craint pas le ridicule! Plutôt que de rester confortablement installé au balcon, le *Tètâr* agit. C'est un acteur, il préfère « faire Carnaval » plutôt que d'aller le voir.

Le *Tètâr* est un gai luron, un boute-en-train qui a le sens de la fête et qui donne chaud au cœur. Il se dépense et se libère, en entraînant la bonne humeur. Des dieux, c'est Bacchus qu'il préfère. *Nunc est bidendum* : c'est maintenant qu'il faut boire<sup>15</sup>.

Rappelons, s'il en est besoin, que les activités qui s'exercent pendant le Carnaval n'ont aucune conséquence car elles sont coupées du monde réel. Le *Tètâr* sait que ce qu'il fait est permis et n'est pas grave, c'est Carnaval.

#### Li samwin.ne dès mascarâdes, c'est perpétuer une tradition et donner une appartenance.

Dans un sursaut contre l'oubli, nous désirons dépasser la plainte souvent entendue que tout disparaît. Nous donnons la possibilité à la population de s'inscrire, activement et gratuitement, dans son patrimoine immatériel : *li Craus maurdi*, *li Grand feu*, la langue wallonne....

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Doppagne Albert, *Les grands feux*, Gembloux, Editions J. Duculot, 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Verhulst Louis, Glossaire d'Arsimont, Parler wallon en Basse-Sambre, prochainement édité.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> A la quadragésime, soit le dimanche succédant le dimanche gras.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Borgnet Jules, Cartulaire de la Commune de Fosses, Namur, Adolphe Wesmael fils, 1867, pages 288 et 311.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Certains diront : *c'èst tèribe ç' qui faut bwêre pou pichî branmint*.

A notre époque, la fête marchande, artificielle et superficielle, est organisée tous les jours. Nous voulons offrir un divertissement de qualité qui sort du cycle de la consommation.

Le Carnaval est la fête de tous. Le peuple, oubliant pour un temps son milieu social, se donne spontanément à lui-même pour échapper à l'anxiété, à la morosité, à l'austérité, à la banalité. *Mwébén* dit que c'est aussi une façon pour certains de s'exprimer, en réaction au fonctionnement de la société et aux actes de beaucoup de contemporains.

Nous ne sommes pas des amuseurs publics et nous sommes opposés à la figuration. C'est pourquoi nous aimons moins les cavalcades, car les groupes y sont engagés par les autorités pour assurer un spectacle et une prestation donnée. *Mwébén* dit que l'on s'y dénature et que l'on y perd notre âme. Nous les préférons néanmoins nettement à l'absence d'activité. Les cavalcades permettent de maintenir en vie les groupes moins médiatisés ou secondaires, là où la coutume populaire est moins importante. Par le bain de foule qu'elles offrent, et les cachets qu'elles paient, ces cavalcades permettent à ses acteurs de conserver le moral tout en leur donnant des moyens financiers.

Nous sommes bien différents, sur la forme, des marches folkloriques<sup>16</sup> de l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'idée première de ces manifestations est la procession et les participants hiérarchisés marchent en ligne et au pas. Mais nous ne nous trompons pas sur le fond, eux comme nous essayons de perpétuer des coutumes.

*Li samwin.ne dès mascarâdes* contribue à conserver un lien social, à maintenir une activité commune et à dynamiser la population.

Le Carnaval est une période de l'année brève mais intense en fraternisation, qui favorise la rencontre de l'autre, qui appartient à son entourage immédiat<sup>17</sup>. En opposition avec la vie sociale réelle qui répertorie, hiérarchise et classe, les relations qui régissent les membres d'un groupe carnavalesque ne peuvent être qu'égalitaires.

Dans cette société individualiste exacerbée du repli sur soi<sup>18</sup> où tout s'uniformise, *Mwébén* dit qu'il faut s'investir pour combattre la passivité, l'aliénation de la masse<sup>19</sup>. Dans le passé, la population participait bien plus aux activités du Carnaval. Il est vrai qu'à cette époque, il y avait peu de distractions et de moyens de communication. Avec la voiture et les médias actuels, nous sommes dans la société de la consommation et du spectacle. La population est renforcée dans son rôle de consommateur et de spectateur, elle est constamment encouragée à aller voir des manifestations de prestige. Cela se fait au détriment des événements locaux et de l'engagement personnel de l'individu. *Mwébén* dit aussi que *Panem et circenses* (du pain et des jeux) sont toujours bien d'actualité!

# 5. Avertissements

Ce n'est pas évident en ces temps de repli sur soi, de proposer à l'individu d'être acteur dans une activité collective.

Etre *Tètâr* n'est pas permis à beaucoup : il faut vaincre ses peurs, être libéré de soi, pratiquer l'autodérision, savoir supporter l'œil de l'autre qui n'est pas souvent bienveillant, avoir

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Le terme « folklorique » est utilisé par ses participants car il désigne une marche qui tente d'être militaire. Il est évident qu'il s'agit ici de groupes de traditions populaires.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Avec les moyens techniques existants, beaucoup de personnes préfèrent communiquer avec des gens du bout du monde... tout en négligeant de saluer leurs voisins.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> I rapwatenut tot à zèls, rén pou lès autes... nous sommes loin du serment des trois mousquetaires!

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> L'aliénation est l'incapacité de l'individu de sortir de sa consommation, de son activité professionnelle et des préoccupations de sa vie quotidienne. Le jugement de *Mwébén* ne serait pas aussi sévère si l'activité, qui concerne tout un chacun, permettait de réunir quelques pour cent de la population. Il dit que serait tellement mieux d'admirer que de dénigrer mais que c'est ce qu'il constate! Il enchaîne en disant « c'est évident toutefois que ce sont des généralités, qu'il n'y a pas que le Carnaval pour s'investir et une minorité de la population, qui n'a pas démissionné, le fait dans diverses activités ».

l'esprit jeune, ne pas être aigri, tout en conservant sa spécificité, savoir côtoyer et rencontrer l'autre issu d'un milieu différent. Pas de place donc pour le « bien pensant ».

Nous nous engageons pour notre amusement et pour la transmission culturelle. C'est avec la présence d'un minimum de public que le *Tètâr* sait vraiment s'exprimer, mais nous restons conscients que ce n'est pas un spectacle que nous proposons. Lors de notre passage dans Falisolle, la plupart des habitants restent indifférents ou enfermés chez eux. Ne soyons pas déçus de cette attitude, qui existe partout où une coutume carnavalesque incluant la plupart des habitants n'est pas profondément établie. *Mwébén* dit que nous ne pouvons rien changer face au *Servum pecus*: la plupart des individus suivent la majorité du groupe social. D'autres, ignorant les arts traditionnels populaires, pensent que ces activités riment avec « vulgarité populaire dépassée ». Beaucoup enfin paient bien cher pour aller applaudir à l'étranger du folklore de pacotille pour touristes.

Nous sommes également conscients que nous entretenons quelque chose de très difficile. Il faut savoir dépasser les problèmes de personnes et les déceptions diverses. Rares sont les groupes qui résistent à l'épreuve du temps ! Ce qui est niais disparaît. Pour survivre, il faut une organisation rationnelle, de la rigueur, une dépense d'énergie considérable. Pour le participant, il faut que l'activité soit amusante, peu contraignante et bon marché. Mais cela ne suffit pas, ces jours de fête doivent aussi posséder pour chacun une signification, un symbolisme et un contenu qui donnent envie de recommencer.

Notre groupe étant ouvert à tous, nous ne sommes pas à l'abri du débordement d'un de nos nouveaux participants lors d'une sortie. L'expérience nous a cependant démontré que cela n'est pas courant. Pour éviter tout problème qui pourrait se faire sous le masque, notre *Tètâr aus liârds* demande à connaître l'identité de celui qui vient spontanément.

Il faut mettre toutes les chances de son côté. Sans tomber dans le domaine public, tout ce qui est fait pour le groupe lui appartient : c'en est la première règle. Toutes les créations et les travaux sont mis dans le pot commun pour l'unité, le rassemblement et le renforcement du groupe. S'il est évident que les auteurs et réalisateurs peuvent être connus, jamais une partie du groupe ne pourra appartenir à quiconque. Un groupe ne peut tenir que s'il a un ciment commun et chacun doit s'efforcer de manifester des sentiments de générosité, de solidarité. Chaque membre doit se sentir dans le groupe pleinement chez lui.

#### 6. Costumes

Le costume a été créé pour qu'il puisse métamorphoser *li maské*, son porteur : confortable, ample, résistant, bon marché, drôle, identique pour tous afin de renforcer l'égalité, sans caractère de prestige ni paillettes. L'habit est nécessairement humble car au *Craus maurdi*, le rite est de faire *li portchès* (la quête) et le *Tètâr* appartient au peuple. Le mélange des couleurs des costumes du groupe est privilégié plutôt que la décoration riche et individuelle de chaque costume. L'ensemble du costume donne à la silhouette une forme rappelant le biberon (alors que *Mwébén* y voit une forme phallique). On peut voir comment sont affublés les *Tètâr* sur la première page de ce document. Les prototypes ont été réalisés à partir du dessin original de 1995 toujours visible sur le cachet du groupe. Tout est création ! Les créateurs du projet, du costume et des prototypes ainsi que ceux qui les réalisent en donnent gratuitement et irrévocablement la possibilité d'utilisation aux *Tètâr di Fârjole*.

Li tchapia (chapeau) : sa forme générale ressemble, au mieux, à la tétine d'un biberon. Il n'est pas sans rappeler la nasse du pêcheur et le couvre-chef habituel du fou qui est l'entonnoir retourné. *Mwébén* compare la forme générale du dessus du chapeau à la forme du dessous d'une bouteille de vin. Il est léger, résiste à la pluie et est conçu pour tenir parfaitement sur la tête, dans l'axe du corps, y compris durant la danse. Il est possible de le faire pivoter d'un quart de tour, de modifier les deux emplacements des liens, afin d'adapter les élastiques aux oreilles (élastique de 18mm de largeur - 90cm par chapeau). Un *garlot* (grelot) de 35mm de diamètre est dissimulé à

l'intérieur. L'utilisation du chapeau à proximité immédiate du *Grand feu* ne pose aucun problème. Le nom de son propriétaire est inscrit à l'intérieur. Malgré toutes ses qualités, il ne faut pas utiliser ce chapeau comme un siège. Il ne résiste pas à ce test! Les chapeaux répondant à tous les critères énumérés ci-dessus sont réalisés, depuis l'an 2000, en osier de saule têtard.

Li barète (bonnet) ou tissu quelconque : sous le chapeau, est indispensable pour se protéger essentiellement contre les frottements du chapeau et accessoirement du froid. Une teinte noire est souhaitée (à fournir par l'adhérent).

Li catchwâre (masque) est un faux visage qui cache l'état du moment de la façade. Cet élément représente la bague de la tétine si on compare le Tètâr à la forme du biberon. Le tissu semi transparent utilisé peut être recouvert d'une impression de sérigraphie. Seul le masque créé pour notre groupe est à utiliser lorsque nous sommes en Tètâr. Il n'entrave pas la respiration et peut être porté de longs moments même par les personnes portant des lunettes. Le port du masque apporte forcément une petite gêne à celui qui le porte du fait qu'il ne peut être entièrement transparent. A l'exception de la danse de parade, son porteur décide de le remonter sur son chapeau chaque fois qu'il le veut (ce n'est pas un masque de pénitent, de procession religieuse, qui est porté lorsqu'une mauvaise action doit être pardonnée). Son port est cependant vivement conseillé car le personnage non masqué n'appartient pas à la tradition carnavalesque; le masque donne des espaces de liberté, il permet de rentrer pleinement dans son personnage et celui qui le veut peut conserver l'anonymat; il donne un cachet supplémentaire au groupe (le Tètâr masqué est bien plus beau et mystérieux) ; il permet de transgresser des interdits sociaux, comme de houspiller les passants, d'intriguer, de parodier le pouvoir quel qu'il soit ; il peut aussi cacher la mauvaise tête du jour et accroître la transformation de son porteur, « Je ne me cache pas derrière mon masque, je m'exprime » diront certains ou « Je ne suis pas responsable de ce que je fais, c'est mon masque » diront certains autres. Mwébén dit que son port permet de mieux démasquer l'imposture, de déjouer le masque que certains se mettent chaque jour et que « Carnaval », c'est aussi l'hypocrisie qui jette son masque.

Li mouchwè (foulard) est rouge à pois blancs, du modèle porté anciennement dans notre région notamment par les mineurs do Mécanique di Fârjole (du charbonnage de Falisolle). Le foulard est noué à l'avant. Il masque la fermeture du glètwè.

Li glètwè (collerette) est un bavoir qui recouvre l'espace compris entre le cou et la chemise, de 46 cm de diamètre extérieur fini (soit 50 cm de diamètre de coupe pour la confection), découpe au cou, en coton, de teinte originale noire, fermé à l'arrière à l'aide d'une pression à ajuster en fonction du diamètre de son cou. Pour les plus jeunes, la collerette terminée a un diamètre de 35cm. Attention lors du lavage, car les pigments noirs excédentaires sont susceptibles de se déposer sur des textiles clairs.

Li murwè (miroir), selon Mwébén est utilisé pour renvoyer aux spectateurs leur image. Sont-ils vrais ou sont-ils des comédiens ? « Que fais-tu ? Regarde-toi ! » Pour la protection des personnes, le miroir est emprisonné dans un support. La partie réfléchissante visible est d'environ six cm de diamètre. Il est porté au cou, comme une médaille, à l'aide d'un cordon de 80 cm de longueur. Pour éviter que le miroir ne se retourne, il faut prévoir quatre centimètres entre ses deux points de fixation. Le support du miroir et le cordon sont, si possible, de teinte noire.

Li cwane (corne) naturelle ou métallique, est attachée à un lien et l'ensemble est porté en bandoulière. Elle est utilisée pour cwarner, c'est-à-dire pour organiser un charivari chaque fois que nous sommes particulièrement mal reçus. Cet accessoire facultatif, vraiment conseillé et souvent utile, est à prévoir par le participant pou ièsse in cwârneû d'vant l' cwarème.

Li pagna ou tchimîje di gnût à pagnas, chemise de nuit à deux pans type ancienne chemise de nuit, recouvre des vêtements ordinaires qui doivent être adaptés en fonction de la température extérieure. Cette chemise rappelle la (dans notre région « le ») mascarade. D'autres y voient le monde à l'envers ou la robe de l'ancien métallurgiste, mais pour Mwébén, c'est une parodie de ceux qui portent la robe dans l'exercice de leur culte ou de leur fonction.

Cette chemise est habituellement unie, d'une seule couleur, en matière exempte de polyester et de plastique (sécurité, flammes et brandons du *Grand feu*). Fermeture du col à l'arrière. Le tissu va quasiment jusqu'au sol car il représente le corps du biberon. Les ouvertures latérales sont limitées aux genoux afin que le pantalon porté sous la chemise soit peu visible. Cette chemise est habituellement taillée dans de vieux draps de lit en coton et elle peut rester dans ce ton naturel. Il est possible de la teinter, il faut alors choisir de préférence une couleur vive et non pastel, différente de celles déjà utilisées par les autres *Tètâr*. Une chemise peut être réparée en apposant une pièce unie de couleur identique ou unie de couleur différente. Après plusieurs réparations, la chemise peut donc devenir multicolore. Attention lors du lavage, car des pigments excédentaires sont susceptibles de se déposer sur des textiles clairs. Il est conseillé à celui qui veut améliorer son costume d'acheter une étoffe répondant aux critères indiqués mais de qualité plus résistante.

Li loque (chiffon) nettoie le gobelet et li tutute (la tétine). De forme carrée, de 35 à 40 cm de côté. Elle est attachée à la ceinture à l'aide d'une lichette. Matière identique à celle de la chemise (si souhait, pièces d'étoffes à échanger entre *Tètâr* pour obtenir des contrastes de couleurs aux costumes).

Li cingue (ceinture) est habituellement en cuir (accessoire à fournir par l'adhérent). Elle ne doit pas excéder trois centimètres de largeur afin de pouvoir être passée dans les portebiberons. La ceinture peut être personnalisée.

Deûs pwate-buberons (deux porte-biberons), soit un biberon personnel et un biberon pouvant être présenté aux spectateurs qui le demandent. Cylindre porte-biberon en plastique diamètre 63mm, sans point saillant, couleur gris-bleue d'origine. Un garlot (grelot) de 45mm de diamètre est dissimulé dans la partie inférieure de chaque porte-biberon. Ce grelot a pour fonction de produire du bruit afin que chaque adhérent soit pleinement dans son personnage, dans une ambiance qui facilite l'amusement et le déconnecte de la réalité (le temps de l'activité!). Chaque porte-biberon est placé dans l'axe de chaque jambe afin d'être fortement agité durant la marche. Depuis 2001, des porte-biberons répondant à tous les critères énumérés ci-dessus sont réalisés en osier de saule têtard. Les trous des tétines des biberons sont agrandis afin de faciliter l'écoulement du liquide. Au moins un biberon de l'adhérent contiendra une boisson non alcoolisée. Le gobelet de ce biberon est enlevé, la tétine est apparente. Le jour du Grand feu, l'autre biberon qui est susceptible d'être présenté aux spectateurs contient du lait ou l'alcool de notre fabrication li Spène di Purnèli. Un gobelet recouvre la tétine de ce biberon afin (si c'est nécessaire) de pouvoir en disposer.

Li keuwe (queue) est portée par ceux qui ont fait les années antérieures le Mésse Tètâr. Ils conservent le symbole qu'ils sont définitivement dislachis, soit un bout de corde millésimée attachée à leur ceinture et dans leur dos.

Li culote (pantalon) noir (par défaut guêtres, jambières ou grands bas noirs) et solés (chaussures) ordinaires de teinte noire sont à prévoir par l'adhérent.

Lès tchausses (chaussettes) et gants en laine sont à prévoir par l'adhérent. Le mieux ici est de porter deux chaussettes de couleurs différentes et d'effectuer le même choix pour les gants.

Un grand sac en plastique transparent est disponible pour chaque Tèt $\hat{a}r$  afin de couvrir et de protéger le costume et son occupant en cas de pluie.

Le *Tètâr* propriétaire de son costume en assure l'entretien.

Le formulaire d'inscription reprend l'équipement qui peut être loué ou vendu. Les éléments (chapeau, masque, foulard, collerette, miroir, porte-biberon, biberon, chemise + chiffon) séparés, détériorés ou perdus peuvent être achetés auprès du responsable des costumes.

Voir dans leur chapitre respectif les particularités des costumes des *Nûtons* et de *Mésse Tètâr*.

# 7. Accessoires

 $L'avèt^{20}$  (crochet emmanché) sert à aveter les gens (cotchèssî èt apicî lès djins) dans le but de les faire danser avec nous. Sa longueur totale varie entre 200 et 220 cm et son anneau ouvert est d'environ 68 cm de diamètre. Cet accessoire est utilisé durant toutes les activités, lorsque le nombre de spectateurs est suffisant. A défaut d'être fabriqué en saule têtard, sa teinte est si possible dorée ou jaune par défaut. Mwébén voit dans l'avèt la crosse du prélat.

En évitant tout mouvement brusque, un *Tètâr* capture les spectateurs, dans un geste rappelant celui du faucheur, uniquement à la taille (c'est beaucoup trop dangereux de capturer à la tête, aux jambes, aux genoux ou aux pieds). D'autres *Tètâr* l'accompagnent pour interdire la sortie du capturé. Lors des sorties, des petites équipes de quelques personnes qui se connaissent peuvent être formées. Chaque équipe dispose d'un *avèt* et essaie en permanence de relancer l'ambiance, en capturant des gens mais aussi en les faisant danser en notre compagnie. Dans l'équipe, c'est celui qui se sent le plus disposé à utiliser *l'avèt* qui l'utilise. Le jour du *Craus maurdi*, un gage peut être demandé aux gens non masqués attrapés dans Falisolle (un chant, des bonshommes sans rire, la lecture de nos chansons en Wallon... avec d'éventuelles rondes concentriques autour d'eux jusqu'au moment où la demande de notre groupe est satisfaite). *L'avèt* est également utilisé pour rabattre les branches, lors de la cueillette des prunelles pour *li Spène di Purnèli*.

 $Li\ brouche^{21}$  est la brosse avec laquelle  $li\ chove\hat{u}$  ou  $li\ chove\hat{u}se$  ( $li\ brouchete\hat{u}$  ou  $li\ brouchete\hat{u}se$ ) fait avancer les derniers  $T\hat{e}t\hat{a}r$  et les encourage à danser. Il aide aussi au  $ramonc\hat{e}lemint$ . Il peut y avoir un ou plusieurs  $chove\hat{u}s$  ou  $brouchete\hat{u}s$ .

Les confettis sont facultatifs mais ils ne sont utilisés que pour marquer la porte qui ne s'est pas ouverte ou à l'encontre de gens désagréables.

Le groupe s'autorise à se faire accompagner par un âne. Durant toute l'activité, c'est le propriétaire de la bête qui en prendra charge et soin.

Une autre alternative est que certains se déguisent en *tchivau-godin* (cheval-jupon)<sup>22</sup> à l'un ou l'autre des trois jours de sortie.

Durant le *Craus Maurdi*, *Mwébén* est emporté dans un *tchaur* qui est lui-même équipé de *pêles* (la poêle permet de faire du bruit en contact du chemin, rappelle l'omelette qui sera proposée en soirée mais aussi indique la folie : *Il a ieû in côp d' pêle*, il est fou). Plusieurs *Tètâr* peuvent emporter un panneau avec une lettre et, en fonction des circonstances, s'assembler de façon telle à indiquer un mot en wallon. Des éléments improvisés de percussion (casseroles, couvercles, crécelles et claquoirs divers...) ou de vent (des *flayûtes* faites en branches de *sau* ou des mirlitons avec des renouées du Japon ou des musiques à bouche) peuvent également être utilisés.

La facette « contestation » du Carnaval peut être présente. A l'instigation du comité et sous son contrôle, des pancartes sur lesquelles apparaissent écrits et / ou dessins, peuvent être portées par les participants intéressés.

Les couleurs retenues pour les maquillages sont celles de notre région, le rouge et le jaune. Les mêmes couleurs seront également à utiliser pour ce qui est encore à créer : char, panneau(x), fanion(s), armoirie, masques,...

Le chiffre des *Tètâr* est le sept : sept têtes sur la couronne, sept cordes à la ceinture, sept chansons différentes, sept sauts, sept grands feux...

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> L'ome à l'avèt est un personnage mythique connu dans la Basse-Sambre pour entraîner les enfants dans les eaux.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Comme elle est réalisée à l'aide de rameaux de genêt dans notre cas, le nom correct de cette brosse est *ramon* et le verbe utilisé pour l'action est soit *chover*, soit *broucheter*.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le peuple utilisait cet accoutrement, semble-t-il, dans le but de parodier les chevaux caparaçonnés et les chevaliers des tournois du Moyen Âge.

# 8. Li Spène di Purnèli

Le préalable à la fabrication de notre alcool est l'activité « promenade-cueillette ». Cette activité relance la nouvelle saison, elle s'effectue en groupe le deuxième dimanche du mois d'octobre. Le *Tètâr* reçoit une invitation « papier », et s'il a donné son adresse, une autre par messagerie électronique. Départ à 13H00 rue des Combattants à Falisolle, au pied du bois *di l'Aurzéye* (Harzée en mauvaise transcription). L'opération est facilitée si le participant possède un seau. L'activité se termine vers 18H00.

Complémentairement au plaisir de se revoir, cette promenade permet de tester son état physique. Bientôt, la distance prévue ne devra plus être couverte en marchant mais en dansant, en criant, en chantant, en tétant.

L'expérience nous indique qu'il est très difficile de faire prendre la tétée au public. Pire, les gens n'osent parfois plus sortir de chez eux. L'alcool n'est donc plus offert qu'au spectateur qui le demande.

Li Spène di Purnèli est utilisée dans le biberon, entre grands Tètâr, le jour du Grand feu et lors des sorties hors Falisolle. Pour éviter tout débordement, le grand Tètâr ne pourra obtenir, par sortie, qu'aux moments prévus et par le Mésse Tètâr, deux demi biberons di Spène de Purnèli. Néanmoins, il peut être organisé occasionnellement une ronde dans laquelle chaque Grand Tètâr peut, en respectant les usages, boire au gobelet commun de la Spène de Purnèli proposée par le Mésse Tètâr.

Elle est dégustée également avec mesure à la récolte des prunelles, à la répétition, aux débuts des journées de *l'Anonçadje* et du *Craus-maurdi*.

Une petite bouteille de 200 ml *di Spène di Purnèli* est donnée, par le Président lorsqu'il va convenir de l'arrêt à la prochaine saison, à chaque personne nous recevant durant les trois jours de sorties à Falisolle. Ces mêmes petites bouteilles sont vendues là où nous réalisons une promotion.

# 9. Li Gôye aus spènes

C'est une pâtisserie mirifique dont personne ne connaît la recette<sup>23</sup>. C'est la pâtisserie des *Tètâr* qui est proposée à différents événements.

# 10. Parler et cris

Le *Tètâr* s'exprime habituellement en contrefaisant sa voix ou en poussant des grognements gutturaux.

Li Mésse Tètâr sollicite les cris du groupe. A todi est répondu Tètâr, à Tètâr di est répondu Fârjole, à Tètâr, tèrtous èchène nos èstans est répondu fwârts.

# 11. Diffusion musiques et chansons

Nous utilisons uniquement nos musiques et nos chansons. Elles sont toutes originales et nous appartiennent. Nous n'avons pas de droit d'auteur à payer pour les utiliser. Les créateurs de ces chansons, les interprètes, ceux qui ont aidé pour les musiques et les arrangements en donnent gracieusement et irrévocablement les possibilités d'utilisation et le droit d'auteur au groupe *Tètâr di Fârjole*. Nous voulons nous démarquer du trop souvent observé, l'utilisation des musiques d'autres contrées du monde. Si nous nous sommes permis de faire deux exceptions c'est pour

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Verhulst Louis, Glossaire d'Arsimont, Parler wallon en Basse-Sambre, prochainement édité.

permettre des danses différentes et parodier ce qui se fait ailleurs<sup>24</sup>. Ce n'est pas un spectacle que nous réalisons. Nous évitons les airs du moment car ce qui est commercial se démode rapidement et marque trop une époque donnée<sup>25</sup>.

Notre choix s'est porté sur la diffusion d'enregistrements vu les raisons économiques (il ne faut pas se leurrer, les musiciens, il faut les payer! Le prix demandé par sortie pour des musiciens ne peut s'envisager qu'avec un certain nombre de membres) et la volonté d'avoir des chants en wallon (les instruments couvriraient les chants des participants et le risque d'être rapidement démotivé ou aphone est grand). Les chansons sont en wallon mais, afin d'être compris par tous, une chanson est diffusée en français.

Chaque musique créée doit néanmoins pouvoir être interprétée avec des instruments de fanfare. Les musiciens engagés doivent interpréter nos musiques et disposent pour cela des diverses partitions pour chaque instrument.

Au moins deux CD audio sont emportés et contiennent : pour le *Grand feu* et les sorties en dehors de Falisolle les sept musiques et chansons ainsi que la danse de parade ; pour la démonstration les quatre musiques et chansons reprises ci-dessous :

#### Ordre de passage en sortie à Falisolle et en dehors de nos murs

- 01. Tètâr di Fârjole 1997 version wallonne
- 02. Lès Tètâr 1996
- 03. Li fièsse à Fârjole 2005
- 04. A Fârjole on èst Lîdjeû 2000
- 05. Li Samba di Fârjole 1998
- 06. Rén qu'à Fârjole 2000
- 07. Tot va bén 2006
- 08. Tètâr di Fârjole 1997 version française

. . .

15. Danse de parade 1997 (passée que lorsqu'il y a un public)

Ordre de passage autour du grand feu. Ordre établi en collaboration avec le comité des fêtes. Il est impératif que les enchaînements soient réalisés sans coupure car, dans le cas contraire, la ronde se dissout.

- 01. Diffusion de la chanson en wallon Tètâr di Fârjole
- 02. Harmonie de Falisolle:
- 03. Diffusion de la chanson en wallon Lès Tètâr
- 04. Harmonie de Falisolle:
- 05. Diffusion de la chanson en wallon Li fièsse à Fârjole
- 06. Harmonie de Falisolle:
- 07. Diffusion de la chanson en wallon A Fârjole on èst Lîdjeû
- 08. Harmonie de Falisolle:
- 09. Diffusion de la chanson en wallon Samba di Fârjole
- 10. Harmonie de Falisolle
- 11. Diffusion de la chanson en wallon Rén qu'à Fârjole
- 12. Harmonie de Falisolle La Danse des sept sauts.
- 13. Diffusion de la chanson en wallon *Tot va bén* dansée uniquement par *Mésse Tètâr*.

#### Ordre de passage en démonstration

- 01. Diffusion de la chanson en wallon Tètâr di Fârjole
- 02. Diffusion de la chanson en wallon Samba di Fârjole
- 03. Diffusion de la musique pour la danse de parade

.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Mwébén n'èst nén contint, i dit qu'ça si fé nén di scroter lès musiques dès autes.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> En cavalcade, on peut observer que plusieurs groupes folkloriques utilisent les mêmes succès du moment.

04. Diffusion de la chanson en wallon *Tot va bén* sur laquelle le groupe quitte le plateau.

C'est la personne désignée pour cette tâche qui, en sortie, en fonction du public ou de l'endroit, décide de passer la musique ou la chanson appropriée. C'est la première personne responsable des danses qui montre ce qui est à réaliser sur la chanson choisie : marche de progression ou danse effrénée. En temps normal, toutes nos chansons sont passées successivement en boucle. Le lecteur utilisé doit être à mémoire afin d'être insensible aux chocs et vibrations. En démonstration, les quatre musiques dont trois avec chansons sont passées par nos hôtes.

# 12. Danses

On utilise *si ramonceler* pour se rassembler, *ramoncèlemint* pour rassemblement et *ramoncelâdje* pour désigner le groupe qui est rassemblé.

Il y a deux meneurs de danses pour les grands et parfois un troisième pour les petits. Ce sont les critères de la taille et du nombre de participants qui permettent de différencier les grands des petits. Les parents ne sont donc pas nécessairement avec leur(s) enfant(s). Ce sont ces deux ou trois meneurs de danses qu'il faut imiter ou auxquels il faut s'accrocher.

1. Chanson en wallon, puis (dans la seconde série) en français *Tètâr di Fârjole*.

Progression: voir en fin de chapitre.

Sur place : voir en fin de chapitre.

2. Chanson en wallon *Lès Tètâr*.

Progression : en zig zag. Les meneurs de danses des grands se trouvent en première et seconde

ligne. Le public n'est pas invité. Sur place : voir en fin de chapitre.

3. Chanson en wallon *Li fièsse à Fârjole*.

Progression : danse individuelle. Sur place : danse individuelle.

4. Chanson en wallon *A Fârjole on èst Lîdjeû*.

Progression : voir en fin de chapitre. Sur place : voir en fin de chapitre.

5. Chanson en wallon *Samba di Fârjole*. Progression : samba. voir en fin de chapitre.

Sur place : samba. voir en fin de chapitre.

6. Chanson en wallon Rén qu'à Fârjole.

Elle peut se danser en progression ou sur place. La particularité de cette danse est qu'au mot « *Fârjole* », les *Tètâr* s'accroupissent tout en faisant tortiller leur postérieur.

7. Chanson en wallon *Tot va bén*.

Progression: voir en fin de chapitre. Possibilité de faire deux files parallèles qui, tout en progressant, à différents moments, changent de côté (croisement des participants au centre du chemin et qui à ce moment lèvent leurs biberons).

Sur place : voir en fin de chapitre.

Instrumentale dite « Danse de Parade ». C'est une danse qu'on effectue toujours sur place lorsqu'il y a un public. Il est demandé à tous les membres qui disposent d'un masque de le placer pour cette danse. A ce moment, le public n'est pas invité à danser et les *Tètâr* ne donnent pas à boire.

Sauf les exceptions décrites, les danses sont réalisées de la même façon. En progression :

- En file. Queue leu leu en zigzaguant et tenu par les épaules ou en se donnant les mains avec éventuellement les bras levés. Habituellement, il y a deux files (parfois trois) qui se croisent et se recroisent ; la tête de chaque file est occupée par un meneur de danses. Variante, queues leu leu nombreuses qui sont constituées de quelques personnes seulement. Le public est invité à danser.
- En ligne. Le zig zag en se donnant le bras, par lignes successives de trois personnes. Le public n'est pas invité à danser.

Progression en lignes prenant la moitié ou (lorsque c'est possible) la totalité du chemin. Le public est invité à danser.

- En individuel. En troupeau soit en marchant individuellement, en se dandinant, en agitant le corps, en levant et en déplaçant les bras comme un mouvement d'essuie-glace. Le public est invité à danser. Variante : capturer des gens et les tenir entre deux *avèts*.

#### Sur place:

- Toutes les queues leu leu peuvent convenir. Le public est invité à danser.
- Rondes diverses et notamment au moment donné par le premier meneur de danses, chacun, tout en continuant à se tenir par les mains, se précipite vers le centre du cercle. Ronde (ou en fonction du nombre de participants deux ou trois rondes) se terminant en *caracole* (en se tenant par les épaules ou en se donnant la main avec les bras baissés ou levés) : au départ d'un cercle, avoir un mouvement d'enfermement puis un mouvement de dégagement. Il ne faut pas faire une *caracole* durant toute la chanson, dès que les deux mouvements sont réalisés, on termine par une queue leu leu quelconque. Le public n'est pas invité à danser en *caracole*.
- Danse particulière faite à la sortie du *Grand feu* et en sortie à l'extérieure : tous les *Tètâr* effectuent une ronde autour du *Mésse Tètâr*. Successivement chaque *Tètâr* sort de la ronde pour que *Mésse Tètâr* puisse lui remplir à moitié un de ses biberons ou lui donner à boire au gobelet entre deux arrêts distants. Après, il réintègre la ronde et un autre en sort. Le public est invité à danser.

#### D'une manière générale :

- L'important est d'éviter d'être statique. Danser, avoir la bougeotte, sautiller sur place, trépigner,... il convient d'être le plus souvent en mouvement même lorsque le groupe doit faire du « sur place ».
- Dans une même chanson, on peut changer de type de queue leu leu en fin de chaque refrain.
- On peut inviter les spectateurs en cas de queue leu leu quelconque, en progression ou sur place. Le public n'est pas invité à intégrer nos danses en Zig Zag et en *caracole* car il s'avère impossible de garder la cohésion avec des gens méconnaissant ces danses.
- Sitôt que dans une danse on a une main libre, il est demandé de brandir un biberon. Deux mains libres impliquent deux biberons.
- Lorsque dans une danse il faut tourner, c'est toujours, au début, dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Les marches de progression individuelle, la chaîne et le zig zag... Ces danses peuvent être réalisées en marche avant, en marche arrière, accroupis, en sautillant ou en faisant des bonds tous ensemble, les bras en l'air, main à main, main è main et bras en l'air,...
- Les avèts doivent être en possession de Tètâr décidés. D'autres Tètâr doivent les relayer pour entraîner les gens dans la danse. Il faut être attentif à ce que les participants qui invitent des

spectateurs s'engagent à les traiter d'une manière courtoise et polie. Lorsqu'on a invité un spectateur à danser, il faut l'accompagner jusqu'à la fin de la danse et lui offrir, s'il le demande, le biberon. Dans le cas particulier de la danse où on change constamment de partenaire, chaque *Tètâr* doit être attentif à faire danser en priorité une personne qui a été invitée.

- Il peut y avoir une danse spéciale mise au point avec utilisation de tous les avèts.
- Pour demander un gage, il peut y avoir plusieurs rondes concentriques qui se forment autour d'un spectateur. Cette personne n'est libérée qu'après avoir satisfait à la demande du groupe.
- Le *Tètâr* peut, en cas de demande, donner à boire à tout moment sauf lors de la présentation de la danse de parade. Gobelet et tétine sont à nettoyer après chaque utilisation.

Voir aussi le chapitre « Responsable chorégraphie, premier meneur de danses ».

# 13. Composition du groupe

Le groupe est ouvert à tous. Le comité se réserve néanmoins le droit de demander le parrainage des nouveaux membres. Ce qui importe, c'est d'être en accord avec l'esprit, la manière de faire du groupe. Le groupe est constitué de femmes et d'hommes de différentes générations. Afin de donner davantage de chances à faire survivre des traditions, tout en n'étant pas une garderie d'enfants (« faire Carnaval » n'est pas à priori s'occuper trop des autres car si c'est le cas, cela devient rapidement une contrainte, si on ne s'amuse plus, on ne le fait plus), nous nous devons d'associer la jeunesse à nos manifestations, « les tremper dedans » durant leur enfance! Le jeune est accepté à partir de huit ans s'il est capable de réaliser seul et avec un minimum de contrôle la même activité que l'adulte : savoir marcher, danser (ce qui implique une taille suffisante notamment pour effectuer une queue leu leu), chanter, tenir le temps de la prestation et d'une manière générale appliquer l'autodiscipline arrêtée par le groupe. Pour éviter de faire perdre de la cohésion au groupe, les parents participant ne doivent pas être trop attentifs à ce que fait le jeune. Huit ans est aussi un âge minimum pour être libre de décider de participer ou non (éviter de devoir subir la volonté des parents). Le participant de moins de douze ans doit avoir un adulte, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe, qui l'accompagne et qui en est responsable. Le participant de moins de douze ans et de moins d'un mètre vingt peut choisir de faire le Nûton. Le Nûton peut avoir moins de huit ans. Il convient néanmoins d'être prudent, car avant de disparaître, une fête devient enfantine...

Le costume peut être loué chaque année. C'est surtout indiqué pour l'enfant qui grandit. Néanmoins, il est préférable que le *Tètâr* convaincu achète son costume rapidement et laisse le costume de location disponible pour une autre personne susceptible d'adhérer au groupe (voir la liste des éléments fournis et leur prix, dans le document annuel et le formulaire d'inscription). Sauf arrangement personnel avec le responsable costume, il faut rendre ce qui est loué dès la fin de l'activité.

Des *Tètâr* d'une même famille ou des connaissances peuvent se déchirer, se séparer, s'ignorer... Cela ne nous concerne pas. Nous invitons tous nos membres dans nos réunions et sorties.

Le nouvel adhérent est invité à effectuer son entrée dans le groupe lors de l'éventuelle répétition et, au plus tard, durant la soirée du *Craus maurdi*.

Notre but n'est pas d'augmenter continuellement le nombre de nos membres mais bien d'avoir suffisamment de personnes pour que le groupe et son jeu puisse continuer d'exister. Atteindre une septantaine de membres par sortie devrait permettre sans relance de compenser les départs par de nouveaux adhérents. Cela permettrait aussi de répartir les travaux et les frais fixes sur davantage de personnes. Les activités seraient facilitées et il serait possible soit d'utiliser une fanfare, soit de proposer la sortie à moindre coût.

# 14. Li Tètâr

## **14.1.** Choix

Le tissu étant uni, le  $Tèt\hat{a}r$  choisit soit de conserver la teinte blanche de sa chemise ou soit n'importe quelle couleur de son choix, y compris le noir. Il peut rapiécer sa chemise avec du tissu uni de teinte(s) quelconque(s).

Les membres du comité se sont engagés à conserver au maximum leur masque. L'idéal est que chaque *Tètâr* suive également cet exemple.

Le *Tètâr* est encouragé à se maquiller ou à se grimer d'une façon quelconque le visage (idées ici de se maquiller complètement le visage ou de représenter sur le visage le dessin qui apparaît sur le masque) et à se munir d'une *cwane* à utiliser au moins durant la journée du *Craus maurdi*, à emporter un ruban afin de consacrer *Mésse Tètâr*.

Le Tètâr peut donner le lait ou l'alcool, fourni par le groupe, en tétée.

Chacun est encouragé à mettre sur soi des clochettes supplémentaires de tout modèle et dimension (sur ceinture, en bandoulière, à la taille,...).

Ceux qui souhaitent sortir davantage, comme par exemple en accompagnement d'un autre groupe dans un autre Carnaval, peuvent s'arranger entre eux. C'est une sortie en complément des autres, cela sous-entend que les autres sorties de notre groupe sont à réaliser. Aucun membre ne peut être ignoré, chaque *Tètâr* possédant un costume et ayant effectué les sorties programmées doit être invité. Les organisateurs doivent conserver l'éthique du groupe pendant la sortie.

## **14.2.** Devoirs<sup>26</sup>

Le chapeau est laissé en permanence sur la tête (inesthétique et dangereux autrement). Le masque est porté lors de la danse de parade. Le *Tètâr* fait une génuflexion devant *Mésse Tètâr* chaque fois que celui-ci le touche avec sa *marote* ou s'incline lorsqu'il lui remplit à moitié son biberon.

L'initié s'efforce de participer à la répétition ou à la soirée du *Craus maurdi* (pour se familiariser aux danses, cris, chants et maniement de *l'avèt*), réalise au minimum une sortie et est, si possible, présent à l'assemblée générale. Les parents d'un jeune *Tètâr* sont les bienvenus aux réunions, aux assemblées.

Il faut concilier pour ces activités communes le maximum d'amusement avec un minimum de contraintes! Une bonne organisation doit permettre à chacun d'avoir des espaces de liberté pendant le déroulement de l'activité. Il faut profiter des arrêts pour manger ou fumer. Fumer sous le masque n'est pas autorisé car il y a une importante probabilité de détériorer cet élément. Le prix pour l'achat d'un nouveau masque n'est absolument pas représentatif du temps important nécessaire à sa réalisation, c'est le respect du travail de l'autre qui est demandé ici.

Le *Tètâr* doit s'engager, si possible rapidement, afin que le comité puisse s'organiser au mieux (pour certaines sorties, les responsables doivent eux-mêmes s'engager quant au nombre de participants). A partir du moment où un *Tètâr* s'engage pour une sortie donnée, il doit veiller à tenir promesse.

Le *Tètâr* s'engage à respecter les décisions du comité et de l'assemblée générale : porter le costume et les accessoires comme décidé, sans aucun sac personnel. Ce qui est visible sous la robe est si possible de teinte noire (*Mwébén* précise qu'il s'agit bien entendu du pantalon et des chaussures). Un effort particulier est demandé au participant pour danser, chanter, crier et sourire. Ce serait bien aussi qu'il lise les chapitres le concernant du présent règlement afin d'être pleinement dans le groupe. Chacun, suivant ses possibilités, essaie de contribuer aux tâches nécessaires durant les sorties.

-

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Dura lex, sed lex: la loi est dure mais c'est la loi.

Lors d'une sortie, chacun, y compris les différents responsables costumés, doit veiller à commencer à l'heure, à se « donner frénétiquement » sans réserve dans les danses, à rester en permanence dans le groupe y compris durant les inévitables temps d'attente, à terminer la prestation prévue y compris sur le site du *Grand feu*. Et tout cela en gardant le sourire ! La bonne humeur est un état d'esprit, on ne peut amuser personne contre son gré.

Le jour de *l'Anonçadje*, les accompagnateurs évitent de donner de la résistance et des chocs via les cordes au *Mésse Tètâr*. Néanmoins, pour la symbolique, toutes les cordes doivent rester tendues pour simuler que c'est ce dernier qui entraîne les autres.

Il faut être âgé de plus de 16 ans pour pouvoir offrir l'alcool *Spène di Purnèli*. Le *Tètâr* qui offre de l'alcool doit nettoyer la tétine de son biberon devant la personne avant de la lui présenter. Il est évident que de l'alcool ne peut être donné à de jeunes spectateurs.

Le participant s'engage en cas de consommation d'alcool à boire modérément. Un des biberons de l'adhérent doit contenir une boisson non alcoolisée, c'est impératif car dans le cas contraire « bonjour les dégâts » (il en va de la réussite de la sortie et de notre image de marque) ! Le *Tètâr* qui abuserait d'alcool et porterait préjudice à un tiers ou à lui-même, assurerait la pleine responsabilité de ses actes. Le *Tètâr* qui se serait méconduit lors de la sortie précédente devra faire une sortie sans alcool. Pour éviter de gendarmer, le *Tètâr* est prié d'effectuer son autocritique.

Le *Tètâr* doit prendre sa nourriture et ses boissons pour toute l'activité.

Nous demandons aux *Tètâr* de porter leur costume après l'activité, lors de la soirée du *Craus maurdi* et à l'éventuel bal du *Grand feu*. Il est demandé à celui qui ne sait pas effectuer la quête du *Craus maurdi* d'être présent (si possible déguisé) au moins à partir de 19H00.

Durant la sortie, chacun s'abstient de critiquer ou de formuler des besoins complémentaires, ce n'est certainement pas le moment car tout est programmé et cela ne pourrait entraîner que de la mauvaise humeur. Il faut veiller à ne pas avoir une exigence extrême, car alors tout est facilement décrété mauvais et l'immobilisme s'installe. Ces critiques sont évidemment les bienvenues à l'évaluation de la sortie lors de la réunion suivant l'activité, pour permettre de s'améliorer. Il faut avancer pas après pas, savoir remédier aux inévitables problèmes.

Chaque *Tètâr* se doit d'encourager ses connaissances à venir nous voir ou mieux à nous rejoindre.

La tolérance vis à vis des autres est requise, chacun s'abstient de commettre des actes de méchanceté ou de médisance, de s'immiscer dans la vie d'autrui. Le *Tètâr* évite d'amplifier les inévitables petits problèmes et doit faire preuve de mesure. Chacun, dans sa différence, se doit de faire les petites concessions qui permettent les activités communes. Pour la cohésion du groupe et pour permettre sa survie, la convivialité et la bonne humeur doivent toujours prendre le dessus.

Le fait de réaliser nos activités implique que le participant autorise le groupe *Tètâr di Fârjole* à utiliser les photos sur lesquelles il apparaît.

L'utilisation de la langue ancestrale, le parler wallon, est encouragé.

Chacun se doit de communiquer tout changement d'adresse y compris de messagerie électronique.

# 15. Li Nûton

Le lutin, personnage mythique, a trouvé son lieu d'habitat à Falisolle, dans le bois auprès de l'ancienne brasserie (sur le sentier qui mène à *l' cinse do brûlé*), *au trau dès Nûtons*. La légende populaire dit que les femmes qui portaient leur linge dans une manne devant ce trou, le trouvaient repassé le lendemain.

Dans notre groupe, le *Nûton* doit avoir moins de douze ans (mais la limite d'âge inférieure n'a pas été fixée) et moins de 120 centimètres. Sa participation est gratuite. Notre groupe prête uniquement le chapeau. Le chapeau est en osier de forme plus conique que celui du

*Tètâr*. Il est d'environ 25 cm de hauteur et 22cm de diamètre à sa base. Ce chapeau est l'élément commun, reliant *Tètâr* et *Nûtons*.

Aux parents de trouver les vêtements adéquats. Nous leur conseillons le *Sauro* (sarrau), de couleur quelconque, ayant la même fonction que le *pagna do Tètâr* et des *longuès tchausses* (collant, couleur au choix).

Il fait une génuflexion devant Mésse Tètâr chaque fois que celui-ci le touche avec sa marote.

# 16. Li Mésse Tètâr

#### **16.1.** Choix

C'est un défi à relever. Chaque personne qui ne l'a jamais fait peut poser sa candidature auprès d'un *ancyin Mésse Tètâr* (par défaut au Président, au Secrétaire ou au Trésorier). Pour être retenu *Mésse Tètâr*, la préférence est donnée au candidat, à la candidate ayant effectué de bonnes prestations, qui a le plus d'ancienneté, qui s'engage à être exubérant et à effectuer l'entièreté de son rôle durant les trois journées. La personne retenue n'en fait pas la publicité, elle en garde le secret. *Mésse Tètâr* représente un demi-dieu consacré. Il a parfois des idées saugrenues qui sont habituellement exécutées par chacun.

Si aucune personne « possible » ne possède cette disponibilité ou cette audace, la préférence est donnée à la personne qui peut assurer deux journées (une seconde personne est nécessaire pour la troisième journée) et enfin trois personnes différentes si aucune ne peut assurer plusieurs journées.

*Mésse Tètâr* fait son possible pour proposer une *Paskéye*. Il peut, à ses frais et à sa façon, commémorer cet événement par exemple en faisant une épinglette ou autres...

Un *ancyin Mésse Tètâr* se doit de poursuivre les activités du groupe, notamment de transmettre l'expérience qu'il a de ce rôle et être actif dans l'association des *ancyins Mésse Tètâr*.

Les *ancyins Mésses Tètâr* ou par défaut les principaux responsables du comité préparent le *Mésse Tètâr* de l'année à tenir son rôle : il a droit à la déférence de chacun et la coutume lui donne certaines libertés.

Le comité et les *ancyins Mésses* Tètâr peuvent décider que l'année sera sans *Mésse Tètâr* si seule la journée du *Grand feu* est programmée.

#### 16.2. Accessoires

Voici la liste du matériel que *Mésse Tètâr* reçoit de la personne chargée de ce matériel spécifique : *li courone à sèpt tièsses* (symbole du pouvoir), *li cwane*, le sceptre ou *li marote* (symbole de la folie) *avou in Tètâr à l' coupète*, *li cloke à mwin*, *li cingue* avec les *deûs pwate-buberons*, *si keuwe* millésimée, *lès sèpt grandès cwades*. Il est dans l'habitude de certains d'attacher des rubans de tissus (ou des bouts de laine) de diverses couleurs à la *marote* du *Mésse Tètâr*... cela porte bonheur. Le *Mèsse Tètâr* est ainsi porté à dévotion, sacralisé car il porte l'espoir de chacun. Les rubans reçus sont placés l'année suivante dans le *Mwébén* pour y être brûlés.

# 16.3. Rôle à tenir pendant les sorties

Pendant les sorties, *Mésse Tètâr* s'efforce de protéger son anonymat. Il n'est plus à ce moment la personne qu'il est dans la vie de tous les jours mais bien le mythique *Mésse Tètâr*, celui à qui tout est autorisé. Pour cela, son visage doit être grimé et le masque habituellement mis. Il masque sa voix et évite de parler à son entourage.

Mésse Tètâr conserve en permanence sa couronne sur son chapeau en osier et son sceptre. A l'exception de la marote pendant le jugement de Mwébén, il ne cèdera aucun de ses accessoires à aucune personne, à aucun moment.

Il utilise notamment sa *marote* pour toucher la tête ou l'épaule de toute personne. Devant cet acte, chaque personne touchée fait une génuflexion en signe de respect et de soumission. Le jour du *Grand feu*, *Mésse Tètâr* demandera à chaque *Tètâr* de s'accroupir pour remplir à moitié son biberon contenant de l'alcool. Il est évident qu'il ne donne pas d'alcool aux jeunes ni à celui qui manifestement en a eu suffisamment. Le *Mésse Tètâr* ne donne ni le lait ni l'eau.

Mésse Tètâr fait crier régulièrement les participants. A todi est répondu Tètâr, à Tètâr di est répondu Fârjole, à Tètâr, tèrtous èchène nos èstans est répondu fwârts.

#### L'Anonçadje

Il est le symbole du retour de la liberté. *Mésse Tètâr* fait office de crieur public. Il appelle, harangue et exhorte la population à « faire Carnaval ».

Voir dans le détail la description faite au chapitre spécifique de l'*Anonçadje*.

#### Li Craus maurdi

Pour garder le groupe compact, faire toutes les habitations et prendre du plaisir, *Mésse Tètâr* entraîne, à certains moments, les participants en queue leu leu. Celui qui s'accroche à *Mésse Tètâr* quitte la file pour *aler portchèssî* à la maison choisie... et par la suite réintègre la file en dernière position.

*Mésse Tètâr* est différent de *Mwébén*, le premier symbolise l'exubérance tandis que le second représente la jouissance et le parler vrai.

Pendant la journée et en soirée, *Mésse Tètâr* porte le plus possible masque, couronne et sceptre, met l'ambiance en faisant crier, chanter et en encourageant à danser.

S'il le souhaite et sous sa responsabilité, *Mésse Tètâr* raconte une pasquinade (*ène paskéye*), c'est-à-dire une moquerie bouffonne, de préférence de sa composition par exemple pour interpeller les spectateurs sur les affaires de la cité. Il anime le jugement de *Mwébén* et lui boute le feu.

Il met l'ambiance dans la soirée en faisant danser les gens.

Voir dans le détail la description faite au chapitre spécifique du *Craus maurdi*.

#### Li Grand feu

Mésse Tètâr procède au demi remplissage des biberons. Entre-temps l'alcool est sous clef.

Autour du *Grand feu*, il se doit de danser en permanence en entraînant tous les *Tètâr* à sa suite. Après la danse des sept sauts, il est le dernier à danser avant d'être repris à *l' lache*.

Pendant la journée et en soirée, *Mésse Tètâr* porte le plus souvent masque, couronne et sceptre ; il met l'ambiance en faisant crier, chanter et en encourageant à danser.

Aucun *Tètâr* ne peut porter de couronne, ni de sceptre, au bal masqué du *Grand feu* car il faut préserver le matériel. De plus *Mésse Tètâr* est prisonnier jusque normalement *l'Anonçadje di l'anéye qui vént* (de l'année suivante), ce qui fait qu'il ne peut être là.

Le *Mésse Tètâr* qui a satisfait, la même année, aux trois sorties annuelles, porte par la suite une *keuwe*, une corde accrochée à sa ceinture montrant qu'il est définitivement *dislachi. Mwébén* dit que celui qui fait le *Mésse Tètâr* se monte la tête et refuse par la suite toute vie médiocre.

Voir dans le détail la description faite au chapitre spécifique du *Grand feu*.

#### **Autres sorties**

Il assure le rôle dans le même esprit que lors dél samwin.ne dès mascarâdes à Falisolle.

# 17. Mwébén

*Mwébén* représente une personne ordinaire. A l'exception d'une certaine obésité car c'est un bon vivant, le reste du personnage possède un visage, une taille, des vêtements normaux.

Il connaît les gens et possède un franc parler. Sans détour, il dit ce qu'il pense notamment que la vie est une mascarade... beaucoup l'ignore ou se le cache mais chacun joue le rôle de sa vie.

Forcément il dérange et est chargé de tous les excès, de toutes les fautes et de toutes les mauvaises actions commises par l'ensemble de la population. Il est le bouc émissaire désigné, coupable d'avoir débauché le village.

# 18. Autres participants et maskés

Nous admettons la venue spontanée et gratuite d'un participant à condition qu'il respecte les règles de sortie du groupe. Il est préférable qu'il soit un *maské*, c'est-à-dire masqué et déguisé d'un costume carnavalesque quelconque, si possible tout à fait original (est encouragé ici le costume non marchand, du genre *mascarâde* traditionnel comme le *oure* avec drap de lit pour le corps et la taie d'oreiller (ou autre pièce de tissu) sur la tête, les vêtements retournés du sexe opposé, l'homme sauvage, l'homme des bois, les costumes loufoques ou dadas,...).

Ce costume doit être différent de celui du *Tètâr di Fârjole*. Dès la seconde année, pour la pérennité du groupe, nous suggérons au nouveau venu de devenir un *Tètâr* à part entière.

Chaque participant fait une génuflexion au *Mésse Tètâr* chaque fois que celui-ci le touche avec sa *marote*.

Notre *soce* peut inviter un autre groupe ou association pour effectuer avec nous l'une ou l'autre de nos activités.

La structure existante du groupe peut accueillir les *Tètâr di Fârjole* mais aussi 50, 100 ou 500... participants déguisés souhaitant participer spontanément, gratuitement et éventuellement anonymement au *Craus maurdi* et au *Grand feu* de Falisolle.

Lorsque nous rencontrons des passants, la tradition nous impose de les associer au Carnaval. Notamment en leur demandant de faisant preuve de respect au *Mésse Tètâr*, en les capturant avec l'*avèt* et en les entraînant dans nos danses, en les entourant de rondes et en leur demandant de réaliser des gages. Nous faisons *tèter* celui qui le demande.

Le fait de réaliser nos activités implique que le participant autorise le groupe *Tètâr di Fârjole* à utiliser les photos sur lesquelles il apparaît.

# 19. Répétition(s)

Si la soirée du *Craus maurdi* n'est pas organisée ou si celle-ci n'est pas suffisante pour apprendre les danses, le comité décide de la tenue d'une répétition.

Une invitation écrite est envoyée au *Tètâr* (les invitations pour la réunion de mise au point, la répétition, *l'Anonçadje*, *li Craus maurdi*, *li Grand feu* et l'assemblée générale seront adressées en une seule fois aux membres). Cette répétition est habituellement prévue de 16H00 à 17H00, le dimanche précédant de sept jours *l'Anonçadje* et de neuf jours le *Craus maurdi*.

Lors de la répétition, il convient de prendre le chapeau, la ceinture complète avec les porte-biberons et biberons ainsi que la corne et les clochettes pour ceux qui en possèdent. La chemise, la collerette, le foulard et le miroir ne sont portés qu'aux sorties. Forcément, celui qui loue un costume n'en dispose que pour le(s) jour(s) de sortie(s).

Complémentairement aux danses et à la mise au point des actions avec *avèt*, nous répétons le maniement des biberons, l'organisation des cris, des chants, des charivaris et des malédictions.

Des soirées de répétitions et de danses traditionnelles wallonnes peuvent être proposées durant l'année.

Le nombre de sortie(s) annuelle(s) dans Falisolle (une, deux ou trois) s'est faite en fonction du nombre de participants attendus. En dernière minute, il peut toujours être décidé de suspendre une sortie<sup>27</sup>.

# 20. Djoûrnéye di l'Anonçadje, li Craus dimègne

Parcours : Place Albert 1<sup>er</sup>, Saint-Roch, du Préat, des Minrias, Clos des jardins, Clos du Duc, Sainte-Anne, Saint-Lô, de la Logette, J.J. Merlot, du Gau, Bourgmestre Méhagnoul, d'Hamion, Place du Centenaire, de Fosses, Gustave Wauthier, de Fosses, du bois de *l'Aurzéye*, des Combattants...

Il est d'usage ce jour que le Président, Secrétaire, Trésorier et les *ancyins Mésses Tètâr* paient chacun une tournée aux participants.

Cette activité facultative organisée par les *ancyins Mésses Tètâr* permet, au début du carême entrant (à la quinquagésime, soit le dimanche gras qui précède de deux jours *li Craus maurdi*), d'annoncer de bouche à oreille l'activité *dél samwin.ne dès mascarâdes*.

Départ à 14H00 de l'endroit convenu. Seul *Mésse Tètâr* est costumé. En paraphrasant un autre<sup>28</sup>, il dit au départ : *C'èst l' momint d'y aler èt d' ranchi!* Il est grimé, affublé en permanence de son costume, de son masque (pour conserver l'anonymat, son nom n'étant pas divulgué), de sa couronne (*ène courone à sèpt tièsses*), muni de son sceptre (*ène marote* enrubannée *avou in Tètâr à l' coupète*), et déambule, divague dans les rues de Falisolle. Il est maintenu *à l' lache* à l'aide de sept cordes, par plusieurs personnes. A l'aide *d'ène cloke à mwin* et tout en modifiant sa voix, il appelle, harangue et exhorte la population à « faire Carnaval ». Régulièrement, il réalise des mouvements de rotation, entraînant avec lui tous ceux qui le tiennent captif.

Cette annonce permet de rappeler les événements et la participation gratuite pour celui ou celle qui vient spontanément dans notre groupe avec un costume autre que celui du *Tètâr*.

Les accompagnateurs indiquent combien il est difficile, à l'approche dél samwin.ne dès mascarâdes, de contenir Mésse Tètâr, qu'après une année de captivité il faudra bientôt le lâcher. Les ancyins Mésse Tètâr rappellent, si besoin à l'aide d'un grimoire ou d'un parchemin, les règles aux spectateurs. Il faut saluer Mésse Tètâr, lui faire preuve de respect, l'usage est de s'incliner sous sa marote. Comme tout prince, nul ne peut parler avec le Mésse Tètâr sauf si celui-ci lui adresse préalablement la parole. En signe de respect, chacun s'incline et le début de phrase de réponse doit contenir : Mésse Tètâr... puis le contenu de la phrase.

De préférence, un tambour accompagne cette équipée qui se rend successivement chez nos membres de Falisolle qui le désirent (si possible différents de ceux qui nous accueillent le jour du *Grand feu*).

A l'arrivée rue des Combattants, *Mésse Tètâr*, surprenant la vigilance de ses gardiens, parvient à s'enfuir dans la direction du bois de *l'Aurzéye*. Profitant de sa liberté retrouvée, il pourra, dans *li samwin.ne dès mascarâdes*, réapparaître furtivement là où personne ne l'attend et parviendra à mobiliser les *Tètâr di Fârjole*.

<sup>28</sup> Alea jacta est : le sort en est jeté.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Le comité se réserve le droit de demander l'engagement préalable de ses membres, par formulaire type à remplir, afin de déterminer les activités qui seront réellement programmées. Le comité et les *ancyins Mésses* Tètâr peuvent également décider que l'année sera sans *Mésse Tètâr* si seule la journée du Grand feu est programmée.

Mwébén pense que Mésse Tètâr tenu à l' lache est une caricature de l'homme contemporain, prisonnier des contraintes de la vie quotidienne et que la société est plus permissive pendant que Mésse Tètâr èst dislachî.

# 21. Djoûrnéye do Craus maurdi d'vant l'cwarème

La journée du *Craus maurdi* (Mardi gras) précède toujours Pâques de 47 jours. Le *Craus maurdi* survient au plus tôt le 3 février et au plus tard le 9 mars de l'année.

Parcours du matin : Joseph Wouters, Gustave Wauthier avec arrêt au café des représentants, Fosses, Joseph Wouters, Petite *Pièrère*, Montagne, Combattants, Gay, Montagne, Vigneron. S'il y a suffisamment de participants, le groupe se scinde en deux équipes au pied de la rue Grande *Pièrère*. En utilisant une cloche à main, la seconde équipe fait cette rue puis boucle le quartier des *ayètes*, la rue *Trî* joli et en attendant l'arrivée de la première équipe effectue la portion de la rue de Fosses sous la pompe de cuivre. Rendez-vous, des deux équipes, à la chapelle rue des Combattants.

Parcours de l'après-midi : Vigneron, J.J. Merlot, de la Logette, Bourgmestre Méhagnoul y compris dans la cité, du Gau, J.J. Merlot avec arrêt au café de l'Harmonie, J.J. Merlot, R. Héraly, Sainte-Anne, Clos du Duc, Clos des jardins, des Minrias, Clos du *cortil* Dewez, Saint-Roch, Place Albert 1<sup>er</sup> avec arrêt au café des neufs provinces, Vigneron. S'il y a suffisamment de participants, le groupe se scinde en deux équipes : à la cité Bourgmestre Méhagnoul et / ou à la cité Minrias. En utilisant une cloche à main et en emportant *Mwébén*, la seconde équipe fait : la rue d'Hamion et la rue J.J. Merlot, le rendez-vous des deux équipes est prévu au café de l'Harmonie ; à la rue Minrias, la rue du Préat et la rue Saint-Roch. Le rendez-vous des deux équipes est prévu dans ce cas au café des neuf provinces.

Pour *portchèssî*, celui qui participe doit pouvoir faire preuve de beaucoup d'humilité et de persévérance car il faut tendre la main et, par expérience, les portes des maisons ne s'ouvrent environ qu'une fois sur cinq seulement. Selon l'usage consacré par la tradition et comme les *mascarâdes*, les *Tètâr* demandent la dîme. C'est différent de l'aumône reçue par les mendiants, *lès bribeûs*, et d'autant plus vrai que la nourriture reçue durant la journée est rétrocédée en soirée. Les boissons récoltées sont pour les participants, y compris les musiciens.

Pour couvrir toutes les habitations et rester compact, les *Tètâr* désignent entre eux la personne qui freine la tête de groupe. Le *choveû Tètâr* quant à lui fait avancer les derniers.

Dès 9H30, rendez-vous au point de ralliement convenu et réapparition du *Mésse Tètâr*. Le départ se fait de préférence d'une salle communale ou par défaut chez une personne qui nous accueille à son domicile. Ceux qui le veulent peuvent venir spontanément rejoindre les *Tètâr*, déguisés ou non, soit au point de départ, soit lors du passage de la *soce* devant leur domicile. Le groupe accepte les éventuels mascarades intéressés à les accompagner, le costume *Tètâr* étant réservé aux membres qui cotisent.

Départ à 10H30 au plus tard. Durant toute la journée, *Mwébén èst satchî dins in tchaur*<sup>29</sup>, il doit subir les moqueries et insultes des participants. L'alcool *Spène di Purnèli* est utilisé en sortie uniquement le jour du *Grand feu*. Il est suggéré d'emporter pour ceux qui le souhaitent du « Batida de coco » ou du « Piña colada », boissons qui ont l'aspect du lait. Si le temps est incertain, il est prudent de prendre un parapluie.

Une voiture avec remorque est présente à certains endroits du parcours pour emporter ce qui est collecté. Certains *Tètâr* peuvent porter symboliquement une hotte (rappelant *li boterèsse*, *li botî*), d'autres peuvent avoir une baguette sur laquelle le lard est enfilé.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Mwébén pense que c'est une brouette qu'il conviendrait d'utiliser, ce jour là. A la quête on *fé bèrwète...* c'est-à-dire que l'on rentre vraiment bredouille de la quête. Il n'est pas rare que le groupe reçoive un caramel, mais c'est tout de même mieux que le « Allez ailleurs, nous on travaille! » ou que la porte reste close.

Le mieux est que le *Tètâr* s'exprime en contrefaisant sa voix. *Vos n'avoz rén à mindjî ou* à bwâre pou lès *Tètâr* ? Et si vos n'avoz rén du tout, nos purdans dès liârds ètou! Ou pour obtenir un œuf: Èst ç' qui lès pouyes ont ponu? Ou N'avoz nén dèl manôye pou nos-ôtes? Mi riconèchoz bén ho! sont couramment utiliséspendant li portchès. Les grognements sont également présents par exemple ou, ou, ou est utilisé pour demander un œuf. Un œuf, du lard, du jambon, une bière ou une pièce de monnaie,... satisfont pleinement. Interdiction de se démasquer sur demande de l'habitant. Le participant remercie en exagérant beaucoup par la mimique et en disant par exemple: mèrci branmint dès côps.

Le jeune participant doit apprendre à coopérer, l'argent qu'il récolte *li Craus maurdi* n'est pas pour lui mais bien pour payer partiellement l'activité du groupe.

Lorsque la porte reste close, on peut entendre *I n' sont jamés à leu baraque* ou encore *onz-a l'uch di bwès*. Là où un refus est essuyé *rén*, *rén*, *rén*, *c'èst dès grèlés* ou *bindes d'arâbes* (d'avares), *di rapiasses*, ou un sort est jeté *mwèje anéye por vos* ou encore un hué « ououououou ! ». Les *Tètâr* disposent d'un porte-voix pour donner des informations du genre : *t'ès vèyu rapia padrî t' fègnèsse èt t'ès mârqué dins nos cayè nwâr*. S'il est constaté que la maison est occupée et qu'il y a un refus manifeste d'ouvrir la porte, un charivari peut être organisé et éventuellement quelques confettis sont laissés à ces tristes individus. *Mwébén* quant à lui dit *Marganitas aute porcos*.

Pour accroître encore la cohésion et pour prendre du plaisir, les *Tètâr* dansent en queue leu leu sous la conduite de *Mésse Tètâr*. Ils se rendent à toutes les portes mais aussi capturent, avec un *avèt*, des gens non masqués et demandent des gages (un chant, des bonshommes sans rire, la lecture des chansons en Wallon du groupe... avec d'éventuelles rondes concentriques autour d'eux jusqu'au moment où la demande est satisfaite). Ils peuvent aussi intriguer ou mâchurer. C'est le seul jour où le groupe s'arrête systématiquement aux différents cafés, c'est pour nous une obligation vis à vis de ces commerçants. C'est la caisse du groupe qui supporte ces dépenses.

Il est rappelé aux gens qui manifestent quelques intérêts qu'ils peuvent retrouver le groupe, si possible déguisés, à 19H00 sur la place Albert 1<sup>er</sup>.

Le repas de la mi-journée, soupe et pain, pris de 13 à 14H00, est offert aux participants par la *soce*. Cette soupe est préparée avec des produits de qualité et les tartines sont beurrées et garnies, si accord préalable, par le tenancier du cabaret (*li cabaretî*). Il est normal que ce soit de qualité car c'est un jour de bombance. *Mwébén* dit que l'utilisation de produits ordinaires ne permettrait pas de se défaire des puces que l'on aurait. Les boissons consommées sont celles qui ont été *bribées*. Ceux qui veulent une consommation autre, la paie au cabaretier.

A partir de 14H00, suite du *portchès*, accompagnement par quelques tambours et / ou musiciens qui interprètent nos musiques (par défaut, ce sont les chansons du groupe qui sont diffusées). Pour encourager les musiciens, les danses se font parfois autour d'eux. Les *Tètâr* leur font une haie d'honneur pour les laisser entrer les premiers dans les bâtiments.

Pour rester davantage compact, nous nous déplaçons à certains moments en queue leu leu menée par *Mésse Tètâr*. Celui qui s'accroche au *Mésse Tètâr* quitte la file pour se rendre à la maison où il va quêter. Par la suite, il réintègre la file en prenant l'avant dernière place (la dernière place étant occupée par le *choveû Tètâr*).

Départ au plus tard à 19H15 de la place Albert 1<sup>er</sup>. Le cortège, composé des *Tètâr* et de la population, se fait « au flambeau ». Les participants se rendent auprès du pont de la Biesme à la rue Vigneron pour procéder au châtiment de l'infâme *Mwébén* puis se rendront à la salle communale des fêtes pour déguster omelette et pain perdu.

A 19H30 rue Vigneron, éventuelle(s) *paskéye(s)* notamment du *Mésse Tètâr* avant le jugement de *Mwébén*. Chacun est invité par *Mésse Tètâr* à venir accabler (si possible en wallon)

le supplicié qui est placé sur la sellette sous la potence. Chacun peut ainsi lui indiquer sa désapprobation quant à ses agissements puis à le frapper avec *li marote* enrubannée prêtée. En fait, *Mwébén* est chargé de tous les excès, de toutes les fautes et des mauvaises actions commises par l'ensemble de la population. Il est ensuite pendu et livré au feu purificateur (les rubans de dévotion de l'année précédente se trouvent dans le personnage), c'est le petit feu du *Craus maurdi*.

Voici un exemple de trame de ce qui s'y fait et dit (Mwébén dit qu'il voit ici la parodie des magistrats et de la justice)

Chaque personne qui le souhaite fait la file auprès de *Mésse Tètâr*. Un porte-voix est utilisé par les participants.

Roulements de tambour

#### Mésse Tètâr

On a l' keûr qui lève à t' vôy, pouri Mwébén. On n'èst vrémint nén contint d' twè èt on n' va nén ièsse tinre pou tè l' dîre.

Là-wé, pou t' sinte viker Mwébén (en donnant un coup de marote utilisée ici comme un baston).

Mésse Tètâr donne alors sa marote à la première personne de la file.

Roulements de tambour.

Cette personne émet ses reproches puis flaye su Mwébén à l'aide de la marote. La personne rind si marote au Mésse Tètâr. Ce dernier le donne à la personne suivante... et ainsi de suite. Un roulement de tambour ponctue chaque jugement.

T'ès dins tès p'tits solés

C'èst pou t'awè todi fé valu, gros ronflant d' Mwébén qui fé di s' gueûye

Ti tron.nes come ène fouye

Djan-foute, nawe

C'èst pace qui t'a tapé lès caurs èvôye pauzès uchs èt lès fègnèsses

Sint-mwés, puwant, disgostant, man.nèt godî d' Mwébén

Ti t' crwès li rwè mins ti n'ès nén co céke dès pourcias

Dji t'a su m' gros dint, Mwébén

Dji t' vôy èvi, dji n' sés pus t' soufri

Dji t' vwè co pus èvi qui l' diâle, saloperîye

Moya, tièstu, grosse bièsse

Mau apris, pouri gâté d' Mwébén

Pace qui t'ès todi à deûs visadjes, frote mantche, douce alin.ne d' Mwébén

Minteû, promèteû d' bons djoûs

Pou awè stron.ner l' pouve sins l'awè fé cryî

Gros pansârd, ti tchèsses è t' panse come in tchén d' baraquî

Loûrd pot, gros vaurén, payasse d' Mwébén

Ti t' plins todi èt t'ès fin craus

Pace qui ti n'as fét qui cachî misêre aus-ôtes

Pace qui t' n'as nén arêté d' canl'ter, mwèje gueûye d' Mwébén

I gn'a t' linwe qui va su tot, fieû d'imbaras, mau pinsant, mèprîjeû d' Mwébén

V'là pou twè léd m' vét, sâcrè léd Mama

Pace qui t'as arauvelé tot à twè èt rén fét d' bén pou lès-ôtes

Wargnasse, bauyau, bwache, baloûje, djondu d' Mwébén

Il èst co pus bièsse qui l' djoû qu'il a tant ploû

Pace qui t'as trop bèvu, t'as in gosî come ène tchaussète

Payasse, pou bouter ti n'ès jamés là

Pou t'aprinte à aler vôy, à couru après lès feumes dès-ôtes

Va-z-è t' laver man.nèt bèrnatî

Pace qui t'as dispinsé tos lès liards di t' mwin.nadje

Grigneû, pèle-panse

Pou nén awè stî bén avou tès vijins

Pace qui t'ès in rapia, in grèlé qui n' fé qui viker su l' pouf

Pace qui t'as trop bén vèyu qui lès djins èstén' sovint tot p'tit

C'est le monde à l'envers, le citoyen est battu par le bouffon! Celui qui accuse *Mwébén* se décharge parfois de ce qu'il a fait. Personne ne prend la défense de *Mwébén*.

. . .

# Lorsque celui qui le souhaite s'est exprimé, li Mésse Tètâr riprind si marote èt man'cîye Mwébén:

vol' là-wé, i fé l'onteûs d'vant lès djins mès i faut ièsse sins keûr pou-z-awè fé to ç'la èt i n' va awè qui ç' qui dwèt awè... Ti s'ra pindu èt brûlé. Qui l'diâle t'assatche.

Roulements de tambour

Mwébén est pendu et c'est Mésse Tètâr qui, à l'aide de sa torche, lui boute le feu.

Pendant l'autodafé de *Mwébén*, la musique est continue. Le cortège se dirige ensuite, toujours en musique, vers la salle communale.

C'est un rite purificatoire, le feu élimine le mauvais pour ne conserver que le bon. Les cendres de *Mwébén* tombent ou sont jetées et emportées par la Biesme (*li Bième ou li Bî*)...

L'activité de la journée se termine dans la salle communale des fêtes. Il est nécessaire de disposer d'un local chauffé qui peut réunir toutes les personnes pour y faire toutes les activités. L'ensemble de la population est invitée à partager la nourriture et les boissons reçues (à l'exception des éventuelles bouteilles d'alcool). L'accès à la salle ainsi que le repas « omelette et pain perdu » (hélas frugal car dépendant de la quête) pris en commun sont gratuits pour chacun. Chaque participant, y compris les autres personnes déguisées présentes, s'efforce de conserver son costume ou son déguisement durant toute la soirée. Le *Tètâr* qui a effectué la collecte et qui promet de conserver son costume toute la soirée, y compris son chapeau sur la tête, reçoit trois tickets boissons.

A l'exception du Président, du Secrétaire et du Trésorier qui accueillent les spectateurs, le *Tètâr* qui a collecté ne s'occupe pas de l'organisation de la soirée. Il fait le *Craus maurdi*, c'està-dire danse, crie, utilise *l'avèt. Mésse Tètâr* assure l'ambiance et entraîne sans cesse les gens dans des danses. Les musiciens terminent leur prestation à 22H00. Ce sont nos chansons qui sont diffusées le reste de la soirée.

Cette activité se termine dans des heures raisonnables car la plupart des *Tètâr* auront effectué la quête de la journée et travaillent dès le lendemain. La journée du *Craus maurdi* est certainement plus stressante que celle du *Grand feu* mais elle est plus symbolique.

Rappelons ici, s'il en est besoin, que les saints du Carnaval portent les noms de *Pansârd* et *Soulârd*.

Pour celui qui déguste avec modération, l'alcool réchauffe le sang et le cœur, éclaire le visage, chasse le stress, fait oublier la tristesse et participe à la joie de vivre<sup>30</sup>. Le tout réside dans la mesure, car rapidement l'alcool devient un fléau!

# 22. Djoûrnéye do Grand feu di Fârjole

Parcours: rue du Gay, Montagne, Combattants, *Trî* joli, Grande *Pièrère*, Joseph Wauters, Vigneron, Delvaux, Saint-Roch, Sainte-Anne, Minrias, Clos du *cortil* Dewez et Saint-Roch, Minrias, Préat, Sainte-Anne, Saint-Lô, Bourgmestre Méhagnoul, Hamion, arrivée sur la Place du Centenaire à 17H30 afin de se sustenter avec ses *mitches*, départ à 18H00, J.J. Merlot, arrivée vers 18H30 à la Place Albert 1<sup>er</sup>, participation à l'invitation des derniers mariés à 19H00. Départ

-

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Bonum vinum laetificat cor hominis : le bon vin réjouit le cœur de l'homme.

vers le *Grand feu* à 19H30, rues Saint-Roch et du Pré des Monts. L'allumage du *Grand feu* se fait à 20H00.

#### Déroulement

Il est nécessaire de coordonner l'activité avec le cortège du *Grand feu* (prononcé *Grand fe*) existant. Notamment dans la matinée, essayer la diffusion sur le site du *Grand feu*.

La sortie, c'est pour se divertir, pour s'amuser<sup>31</sup>! La perfection n'est pas recherchée, il y aura toujours de petits dysfonctionnements!

Il est nécessaire d'être présent dès 11H00 au point de ralliement convenu, auprès du château d'eau. Ceux qui le veulent peuvent venir spontanément rejoindre le groupe, déguisés ou non, à tout moment. L'invitation est lancée aussi pour les géants « Joseph et Olga » et aussi à « Mal Vira ».

Il faut environ une heure au groupe pour se préparer. Chacun doit venir avec son costume, sa nourriture et ses boissons. Il convient de placer les véhicules des participants auprès du site du *Grand feu* pour les récupérer facilement après l'activité (c'est impératif car, dans le cas contraire, certains adhérents déposent leur costume n'importe où ; cela évite ainsi de devoir refaire quelques kilomètres à pied après l'activité!) et procéder aux dernières répétitions. Le groupe démarre au plus tard à 12H00. Le demi remplissage des biberons avec de l'alcool est habituellement réalisé durant la ronde prévue par *Mésse Tètâr*, au moins au démarrage du groupe et avant le départ du groupe vers le site du *Grand feu*. L'alcool *Spène di Purnèli* est réservé au *Tètâr*. Il peut en offrir, au gobelet ou à *l' tutute do buberon* (la tétine du biberon), sur demande d'un individu.

Le code de la route interdit de couper un cortège. Si elle est présente, la police précède le groupe et assure sa sécurité même si, comme le dit *Mwébén*, cette présence entraîne la gêne chez beaucoup.

Une camionnette munie d'un gyrophare ouvre le cortège<sup>32</sup>. Cette camionnette transporte un bac avec de l'eau pour nettoyer les gobelets et les tétines. Nous conseillons à chacun de placer dans cette camionnette nourriture et boissons personnelles, gants, chaussettes en laine, chaussures de réserve... Elle tracte une remorque décorée avec le nom et les dessins du groupe. Dans cette remorque il y a les *brouches èt avèts*, un groupe électrogène, tout le matériel d'amplification avec un microphone à fil (la technique du micro sans fil par transmission par haute fréquence a donné des résultats médiocres du fait qu'on se trouve quasi en permanence en milieu ouvert) ainsi que deux lecteurs de CD audio (dont un de réserve, chacun pouvant mémoriser les informations plusieurs secondes afin d'être à l'abri de toutes les secousses dues à la voirie), deux phares fixes pour permettre dans la soirée d'éclairer le groupe et accessoirement pour filmer.

Une camionnette munie d'un gyrophare ferme le cortège. Elle contient le lait, l'alcool, l'eau, s'il en reste le solde des boissons de la quête du *Craus maurdi*, les maquillages, les plastiques pour protection en cas de pluie, les pièces détachées de réserve du costume (chapeaux, bonnets, foulards...), éventuellement les costumes non donnés en location. Elle peut être utilisée pour des besoins imprévus. Afin d'éviter le maximum de problèmes, l'accès à l'arrière de la camionnette n'est autorisé qu'aux moments des demis remplissages des biberons par *Mésse Tètâr*.

L'animateur dirige le groupe avec l'aide des deux ou trois meneurs des danses. C'est lui qui, en fonction de l'endroit, décide de la chanson à passer (ou la danse de parade) et si la danse est à effectuer sur place ou en progression. Avec son micro, il incite le *Tètâr* à utiliser son *avèt*. L'animateur et le *Mésse Tètâr* font crier ou chanter les *Tètâr* y compris sur le site du *Grand feu*.

Quelques personnes non costumées encadrent le groupe notamment pour filmer, être attentif au niveau de la diffusion, si nécessaire pour remplir à moitié les biberons... et en cas

<sup>32</sup> Voir dans le chapitre spécifique les tâches qui sont à assurer par les deux chauffeurs.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Carpe diem : mets à profit le jour présent.

d'absence de police locale pour assurer la sécurité sur les rues, aux carrefours... Le *choveû Tètâr*, aidé au besoin par d'autres, fait avancer les derniers.

Il y a régulièrement des arrêts. Les participants mettent à profit ces moments pour fumer, boire, se sustenter, satisfaire des besoins naturels...

Notre groupe reste habituellement sur la rue pour consommer la boisson et la nourriture offertes. Ces moments d'arrêts permettent de se rendre aux toilettes. Une danse est effectuée en l'honneur de ceux qui nous ont accueillis.

Ce jour, en groupe, nous n'entrons dans aucun café car le temps nous manque et nous avons suffisamment d'arrêts à faire chez des sympathisants.

Si nous rencontrons un autre groupe, nous dansons sur sa musique. La réciprocité est souhaitée.

Un arrêt de trente minutes est prévu vers 17H30 pour se nourrir. Il est réalisé sur la place du Centenaire. Cela peut permettre à d'autre(s) groupe(s) de nous rejoindre afin d'effectuer la rue J.J.Merlot ensemble (d'une manière générale les autres groupes et géants peuvent, moyennant coordination préalable, nous accompagner lorsqu'ils le souhaitent. Que chaque groupe s'occupe pleinement de lui-même. A lui de s'organiser, d'effectuer les entretiens nécessaires, d'avoir le nombre de personnes requises, de s'assurer,...).

Arrivée vers 18H30 à la place Albert 1<sup>er</sup>. Vers 19H00, les *Tètâr* qui le souhaitent peuvent rester sur la place et par exemple faire danser les gens. Les autres procèdent, en compagnie des organisateurs du *Grand feu* et uniquement avec la musique de la fanfare, à l'invitation des derniers mariés de Falisolle et les ramènent à la place Albert 1<sup>er</sup>. Le rituel veut que les derniers mariés allument le *Grand feu*.

Vers 19H30, le cortège s'ébranle. Voici l'ordre dans lequel il est constitué : le bonhomme hiver appelé depuis l'an 2000 « Mal Vira », les Tètâr, les éventuels autres groupes, les organisateurs du Grand feu, les derniers mariés de l'année, les musiciens, le public. Notre groupe, avec notre amplification, précède la suite du cortège du Grand feu, jusqu'au site du Grand feu, distant d'au moins 50 mètres. Cette distance est à observer afin que chaque chanson puisse s'entendre et être dansée. La camionnette avec notre amplification se positionne sur le site du Grand feu, elle permet l'utilisation du micro et la diffusion programmée de nos chansons par l'animateur. Nous filtrons le public pendant que « Mal Vira » est montée sur le bûcher. D'aucune façon nous ne brûlons l'un de nos costumes sur le bûcher. L'allumage du Grand feu s'effectue vers 20H00. Si le comité des fêtes organisateur du Grand feu le propose, nous faisons individuellement le serment de perpétuer la tradition en apposant notre signature dans le livre proposé par le Mayeûr di Fârjole. Dès que l'allumage est réalisé, une ronde<sup>33</sup> permanente est organisée autour du Grand feu. S'il s'avère impossible, du fait des fumées et des brandons, de tourner autour du Grand feu, la ronde se fait sur le côté bien exposé. Attention, des brindilles enflammées peuvent, en retombant, endommager vêtements, bâches, véhicules, matériel d'amplification. Sans aucun arrêt sont dansés douze morceaux avec en alternance diffusion de nos chansons et interprétation par les musiciens (détail dans chapitre « Diffusion musiques et chansons »). Les avèts s'utilisent surtout auprès du Grand feu pour faire participer les gens jusque y compris le douzième morceau qui est la danse des sept sauts<sup>34</sup>. Seul Mésse Tètâr danse le treizième morceau, il voudrait que la fête continue... mais manifestement ne parvient plus à entraîner les autres. Il est repris à l' lache par des membres du groupe habillés normalement. Cette équipée tourne quelquefois seule autour du Grand feu. Mésse Tètâr èst tchèneté (battu à coups de corde) et emporté. Il sera captif, jusqu'à l'année prochaine. (Néanmoins pour la promotion du groupe il peut apparaître à certaines manifestations)

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Cette ronde est un encerclement qui sépare le monde profane du sacré.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Louis Verhulst indique, dans un article paru en janvier 1936 dans le numéro 6, deuxième série VII<sup>e</sup>, année de *Sambre-et-Meuse* et intitulé « Ducasses d'autrefois au pays de la Biesme », l'usage de la danse des sept sauts à Arsimont vers 1850.

On peut proposer de manger sur le site des pommes de terre cuites à l'buse, des sorèts et autre chose.

Le propriétaire du site du *Grand feu*, M. Mouyard Michel, laisse son terrain à la disposition des organisateurs du *Grand feu*.

Si un bal costumé est organisé par quiconque<sup>35</sup> à la salle communale des fêtes de Falisolle, malgré les efforts importants déjà consentis, nous suggérons aux *Tètâr* d'y repasser. Le bal fait partie intégrante *dèl samwin.ne dès mascarâdes*. Nous demandons préalablement aux organisateurs que les musiques soient pour tout public et de circonstance. Un *Tètâr* est désigné pour emporter notre CD audio et s'assurer de sa diffusion, un autre pour participer au jury des meilleurs déguisements où nous sommes hors concours<sup>36</sup>. Le mot d'ordre est de rester déguisé au moins jusqu'à la remise des prix.

La fête du Carnaval se termine, demain la société reprendra ses droits, les excès seront pardonnés et oubliés.

# 23. Sortie(s) en dehors de Falisolle

Attention, il vaut mieux quitter le Carnaval avec un goût de pas assez qu'avec un goût de trop. Point trop n'en faut! Il faut que nous soyons impatients de recommencer. L'idéal à atteindre est d'avoir un équilibre financier et d'éviter de devoir faire une sortie pour alimenter la caisse du groupe.

Les sorties ne sont habituellement réalisées qu'à l'époque du Carnaval. Hors contexte, ce n'est pas traditionnel et nous pouvons apparaître dès lors ridicules, bouffons. Hors Carnaval, il est de toute façon difficile de trouver suffisamment de personnes pour former un groupe.

Notre engagement doit être conclu quelques mois à l'avance sur base d'un document relatant notre intervention dans le projet global de l'activité.

Pour permettre de resserrer les liens entre les personnes du groupe et que cela soit davantage convivial, nous essayons de trouver un restaurant bon marché et nous proposons à chacun le repas de midi à un prix démocratique.

Sur proposition du comité, une sortie annuelle peut être prévue hors Falisolle. Trente personnes est le minimum de participants requis pour programmer cette sortie. Hors Falisolle, les participants sont habillés en *Tètâr* et s'il n'y a pas suffisamment de costumes, en *maskés*. Cette sortie qui doit être un bain de foule doit être bonne pour le moral.

Notre groupe est unique et, vu notre authenticité, notre originalité, la rareté de nos sorties, le prix modique que nous demandons pour notre participation, nous devons pouvoir nous faire inviter facilement en Wallonie là où nous avons envie d'effectuer le Carnaval. Il faut cependant savoir que les groupes folkloriques insistent pour effectuer des prestations auprès des organisateurs, le groupe qui n'a pas cette démarche ne sera forcément pas repris puisqu'il sera inconnu.

Li Spène di Purnèli est utilisée dans le biberon, entre grands Tètâr. Pour éviter tout débordement, le grand Tètâr ne pourra obtenir, par sortie extérieure, qu'aux moments prévus et par le Mésse Tètâr, deux demi biberons di Spène de Purnèli. Il faut également prévoir quelques bacs de limonade et de bière car nous ne recevrons rien des spectateurs.

Il convient d'inviter le public à danser et de s'imposer le respect du fonctionnement défini dans le règlement afin d'obtenir une prestation de qualité.

-

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Le mieux, si nous en avons les moyens humains, est certainement d'organiser nous-mêmes le bal. Ainsi, nous le contrôlons et nous nous permettons une rentrée non négligeable d'argent. Nous pouvons aussi par exemple barbouiller les gens pour leur entrée au bal masqué.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Le mieux est certainement ici de permettre à tous les participants du bal de pouvoir voter pour ceux qu'ils préfèrent.

Une seule camionnette tractant la remorque décorée suffit si le groupe se trouve dans un cortège organisé. Il faut être conscient que certains organisateurs imposent un tracteur, un char...

Nos sept chansons sont passées en boucle. La danse de parade est lancée chaque fois que c'est nécessaire par l'animateur. Voici les quatre musiques, dont trois sont chantées, utilisées en démonstration : 01. diffusion de la chanson en wallon *Tètâr di Fârjole*, 02. diffusion de la chanson en wallon *Samba di Fârjole*, 03. danse de parade, 04 diffusion de la chanson en wallon *Tot va bén* sur laquelle le groupe quitte le plateau.

Le *Tètâr* qui le souhaite peut utiliser son costume pendant l'époque du Carnaval pour se joindre à d'autres groupes costumés, durant toute l'année pour des soirées privées.

Ceux qui souhaitent sortir davantage peuvent s'arranger entre eux pour participer à une autre sortie. Dans ce cas, les organisateurs doivent conserver l'éthique du groupe. C'est une sortie en complément des autres, cela sous-entend que les autres sorties de notre groupe sont à réaliser.

# 24. Li diâle, li lumerote ou li grigne-dints<sup>37</sup>

Plusieurs témoins directs appartenant à notre groupe ont effectué cette activité durant leur enfance.

Ni la Toussaint ni la mort ne sont attachées à cette sortie. Elle ne s'effectue que sur demande des membres. Une certaine discrétion est à observer quant à sa date d'organisation précise, qui se situe à la fin de l'arrachage des betteraves.

Des betteraves fourragères, ou par défaut des sucrières, sont vidées de leur contenu. Chaque betterave est découpée, trouée et sculptée afin d'obtenir un semblant de tête avec des dents (l'extérieur de la betterave reste intact). Une bougie est placée à l'intérieur et le tout peut être enfoncé à l'extrémité d'un bâton. Lorsque la soirée est tombée, des *Tètâr*, pour effrayer les gens superstitieux, peuvent frapper aux portes et agiter ces têtes effrayantes devant les fenêtres des habitations. Par la suite, ces têtes allumées sont abandonnées, pour frapper les esprits faibles, dans des endroits fréquentés. La coutume était aussi de placer ces *lumerotes* autour de sa maison afin d'en éloigner les mauvais esprits.

Attention nous avons constaté qu'il y a souvent des individus incontrôlés, de mauvais plaisants qui profitent de ce moment pour organiser des déplacements et / ou des concentrations d'objets entre voisins.

# 25. <u>Distinctions</u>

Seule la sortie de celui qui cotise est prise en compte. A l'instar de ceux qui distribuent des reconnaissances officielles, c'est ici aussi une parodie.

Le diplôme est délivré, à la demande du *Tètâr*, par les membres du comité, à condition d'avoir effectivement fait une sortie vêtu de ce costume, d'avoir été vu en train de danser de façon effrénée, de chanter, de rire, de boire et de téter ; d'avoir effectué la totalité des prestations prévues. Ce diplôme mentionne son nom et prénom, l'endroit et l'événement de cette sortie.

Ce diplôme, habituellement imprimé sur du papier Bristol de 180 grammes, est signé par les membres du comité et les *Tètâr* présents. Il est authentifié par l'apposition du sceau du groupe.

Un objet récompense celui qui atteint 25 sorties. Ce n'est pas nécessairement une médaille. Cela peut être une glace particulière, une marotte,...

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> La fête importée Halloween doit son essor au matraquage commercial dont elle bénéficie. Elle était inconnue à la création de notre groupe. Il est à noter qu'aucun ouvrage historique n'en fait mention.

Les activités comptabilisées pour l'ancienneté d'un membre sont l'Anonçadje (Mésse Tètâr et ceux qui participent à toute l'activité), le Craus maurdi, le Grand feu, les sorties costumées hors Falisolle y compris en démonstration.

#### 26. Retrouvailles

#### Avertissement

Ce type d'activité est à rejeter tant qu'il n'y a pas beaucoup de membres actifs sur lesquels nous pouvons compter.

Hors Carnaval, c'est peut être une utopie de vouloir faire côtoyer des gens de milieux différents. A la création du groupe, c'était différent car l'enfance nous réunissait. Il est facile de danser, chanter... ensemble, mais communiquer directement avec d'autres est bien plus malaisé. Certains, plutôt que de fraterniser, ne peuvent plus se supporter ou, pire encore, se disputent. Il faut donc cibler ce qui est approprié.

#### Activités

Pour information, en 1995, notre première activité fut un jeu de piste : « les vaches et les moutons ». En 1996, un jeu de nuit : « retour aux sources ». En 1997, un jeu « recherche de l'énigme ». En 1998, une marche accompagnée de jeux à travers les bois, de Franière au confluent à Namur : « la clef des champs ». En 1999, un barbecue agrémenté de jeux. En 2000, la descente de la Lesse ; une portion de la Transardennaise de Mirwart à Bouillon et la régate des baignoires à Dinant. En 2001, marche d'Annevoie à Falisolle en trois journées et un jeu de nuit « les manants d' *Fârjole* ». En 2004, barbecue au bois de *l'Aurzéye*. Attention car ce type d'activité peut entraîner des incidents et des blessures.

L'activité annuelle de retrouvailles est habituellement organisée à partir de la plaine du bois de *l'Aurzéye*.

Ceux qui ne sont pas intéressés à effectuer l'activité s'engagent si possible dans l'encadrement du groupe pour permettre sa réalisation (s'il n'y a que des participants, il est impossible d'organiser une activité!).

Chacun doit s'efforcer au mieux de participer à l'activité programmée pour renforcer l'esprit, la cohésion du groupe, encourager celles et ceux qui offrent beaucoup de leur temps de loisirs et d'énergie pour l'organiser, mais aussi pour s'amuser d'une façon originale. Songez que l'activité est faite pour vous, alors venez ! Prévoyez également qu'il est nécessaire d'effectuer l'ensemble de l'activité, qu'il convient dès lors de réserver également toute votre soirée.

L'activité est proposée aux adhérents à prix coûtant. Les frais de participation à cette activité peuvent encore être demandés le jour de son déroulement. Les organisateurs et ceux qui en permettent son déroulement ne paient pas.

# 27. Financement

Cette activité n'est pas marchande, nous essayons de modérer les loisirs trop souvent passifs qu'on sert à tous les coins de rue. Le prix demandé aux cotisants est nécessaire pour avoir un budget en équilibre et un état de caisse légèrement positif.

Comme contribuables, nous payons notre part de taxes. Malgré des demandes répétées et argumentées, ni la Communauté française ni la Commune n'ont subsidiés, à ce jour, nos activités. Cela étant dit, la Communauté Française peut nous prêter du matériel moyennant assurance, la Commune nous permet de disposer de meilleures conditions pour disposer de salles communales et d'avoir gracieusement l'aide de la police lors des sorties du *Craus maurdi* et du *Grand feu*.

Nous avons reçu une fois un subside de le province. Le seul subside que nous recevons annuellement et nous l'en remercions chaleureusement, nous est donné par le Centre Culturel de Falisolle. Ce subside est loin de couvrir nos dépenses, nous n'avons pas d'autre alternative que de nous auto financer. Nos frais de fonctionnement et de sortie(s) sont payés par nos adhérents. Les frais fixes annuels du groupe concernent l'assurance, les musiciens ou tambours, les frais de fonctionnement, les activités. Cette somme doit être répartie sur tous les membres.

Chaque année nous sommes reçus par de nombreux sympathisants et par le comité des fêtes. Le verre de l'amitié nous est à ces endroits offerts. Nous les en remercions.

A Falisolle, le principe est de payer « à la sortie ». Le montant de la cotisation est à verser si possible dès réception des informations : les prix sont dans le document annuel. Les virements sont à réaliser sur le compte postal 000/0196539/17 à l'ordre de *Tètâr di Fârjole*. Aucun remboursement ne sera effectué à un *Tètâr* pour non-participation à l'activité, sauf décision émanant du comité suite à une demande motivée de ce membre. Le payement de main à main le jour de l'activité se doit d'être exceptionnel.

La sortie du *Craus maurdi* nous coûte bien plus que ce qu'elle nous rapporte. C'est évidemment pour le geste, pour la coutume que nous effectuons cette quête.

Si une sortie costumée est faite hors Falisolle, elle doit permettre de dégager un bénéfice pour la caisse du groupe. Le membre ne reçoit aucun cachet mais sa participation est gratuite. Le groupe effectue, chaque fois qu'il l'estime utile, une promotion vente.

Une idée pour faire rentrer de l'argent en caisse est d'avoir des cantinières et de proposer l'alcool (soit au verre, soit avec de petites bouteilles). Elles soumissionneraient les postes et feraient payer à chacun les consommations.

Nous ne sommes pas contre le mécénat, les libéralités sont toujours les bienvenues !

La signature du Trésorier ou du Secrétaire est suffisante pour effectuer les retraits d'argent. La vérification annuelle des comptes, effectuée par deux commissaires, doit être terminée pour l'assemblée générale. Les deux commissaires ont un droit de regard permanent sur la trésorerie.

# 28. Assurance

Nous disposons d'une assurance de responsabilités civiles annuelle qui couvre certaines activités mais pas les personnes en état d'ébriété. Seuls les membres qui cotisent ainsi que nos chauffeurs sont couverts. Aucune assurance ne couvre les dégâts matériels. Autrement dit, les personnes prêtant ou utilisant gracieusement leur matériel s'interdisent tout recours contre les *Tètâr di Fârjole*. Ceux qui prêtent leur voiture ou leur camionnette doivent s'informer auprès de leur assureur pour déterminer si cela leur est permis.

Il est nécessaire de se couvrir en responsabilité civile et dommages corporels envers des tiers, entre nous et pour les collaborateurs bénévoles. L'assureur a connaissance de notre fonctionnement afin qu'il puisse déterminer nos risques.

C'est la société Ethias qui nous assure. Celui qui le souhaite, adhérent ou accompagnateur, peut demander la photocopie de l'assurance au Trésorier afin de connaître pleinement les limites de ce qui est assuré. Le fait de s'inscrire, ou de payer l'activité, marque son adhésion au contenu de l'assurance. La prime de ce contrat est calculée par l'assureur en fonction des risques potentiels à couvrir et du nombre d'adhérents (le risque à assurer est connu en ce qui concerne une sortie Carnaval. Par contre il est nécessaire de décrire une activité ponctuelle à l'assureur pour lui permettre d'en assurer le risque). Le comité ne pourrait être tenu responsable de ce qui ne serait pas couvert par l'assurance contractée.

Bien que cette assurance soit importante dans notre budget, certaines activités ponctuelles ne sont pas couvertes. Si nous devions nous prémunir de tout pour des montants importants, les activités que nous proposons seraient hors prix et disparaîtraient. Il est vivement conseillé à chaque membre de souscrire individuellement une assurance familiale ou autre...

La mutuelle rembourse dans les limites de l'assurance AMI, à la condition qu'on se blesse seul (perte d'une partie du traitement, interventions dans les frais des médicaments, d'hospitalisation...). Une personne physique ou morale est responsable et doit dédommager celui qu'elle blesse ou à qui elle occasionne des dégâts...

Forcément, les gens qui spontanément viennent effectuer une sortie avec nous ne sont pas couverts par notre assurance groupe (sauf s'ils sont victimes et satisfont aux conditions de l'assureur).

# **29. Achats**

Sont achetés en commun les grelots, les composants des chapeaux, les biberons, les confettis et autres accessoires.

Le maquillage (de couleurs rouge et jaune) est acheté pour l'ensemble du groupe en tenant compte qu'il ne peut tacher les vêtements ni provoquer des allergies de la peau.

Les boissons utilisées (lait, alcool,...) sont également achetées en commun afin d'en avoir le contrôle.

# 30. Convention avec le tenancier du cabaret

Les diverses réunions annuelles programmées sont normalement tenues au cabaret qui nous héberge. Tout ne peut être débattu en public. L'idéal est de pouvoir disposer, à la demande, d'un local attenant au café.

L'épreuve de sérigraphie de la soce dès Tètâr di Fârjole offerte est fixée dans le cabaret.

Le tenancier (*li cabaretî*) est membre de plein droit du comité des *Tètâr* du *Fârjole* et se doit de participer aux diverses réunions afin de détenir les bonnes informations.

Le tenancier s'engage à faire régulièrement la promotion du groupe et informe sa clientèle des différents événements (oralement et en distribuant les documents écrits qui lui sont donnés).

Toutes les affiches, les écrits, éventuelles cartes de membre,... engageant le groupe doit recevoir l'approbation du comité des *Tètâr di Fârjole*.

Le principe de la collaboration est que le comité des *Tètâr di Fârjole* est pleinement maître de la partie « traditions » et que le tenancier est entièrement responsable des événements périphériques.

La lettre annuelle d'autorisation, adressée par le comité des *Tètâr di Fârjole* au collège des Bourgmestre et Echevins de Sambreville contiendra, notamment, le texte suivant : « Comme les autres années, pourriez-vous permettre de bénéficier gratuitement du prêt de la salle communale des fêtes le mardi gras (car il est de coutume que l'entrée et le repas sont gratuits). C'est, M. ... (le tenancier du cabaret) qui vous en fera la demande et en aura la pleine responsabilité y compris le versement de la caution ainsi que de l'assurance. »

Le comité dèl soce dès Tètâr di Fârjole est donc maître du fonctionnement, organisateur et payeur des événements (uniquement : Anonçadje y compris tambours ou autres ; Craus maurdi y compris Mwébén et accessoires, confettis et torches, les musiciens, les fournitures des repas de midi et du soir y compris pain, beurre, sel,...; Grand feu et sortie annuelle y compris amplification) et, en cas de sortie(s) extérieure(s), bénéficiaire des recettes. Une assurance est payée par le comité des Tètâr di Fârjole pour couvrir ces événements réalisés en dehors de bâtiments. Les subsides éventuels sont en totalité pour le groupe.

Les *Tètâr* sont libres de proposer aussi, à tout moment, l'une ou l'autre activité. Si c'est une sortie « en costume », cela sera à leur perte ou profit. L'idéal à atteindre est d'avoir un équilibre financier et d'éviter de devoir faire une sortie pour alimenter la caisse du groupe.

Le tenancier du cabaret est responsable de la mise à disposition et de la préparation des différents locaux comme prévu dans l'ensemble de ce document (y compris celui du Craus maurdi où il doit demander les clefs à la Commune), de l'assurance de responsabilité civile, de l'ordre, de la fourniture des boissons, du matériel d'amplification... c'est-à-dire de tout ce qui est autre que les traditions. Il subit les pertes ou encaisse les recettes des diverses réunions, de la répétition, de la soirée du Craus maurdi (qu'il doit obligatoirement organiser dans le respect de ce qui est écrit dans le chapitre spécifique : demander le passage de la police communale ; se charger du mobilier, avoir le personnel nécessaire, l'intendance pour cuisiner, la vaisselle et les couverts pour servir à table, au menu : omelette puis pain perdu ; donner, personnellement, trois tickets boissons au Tètâr qui a effectué la collecte et qui promet de conserver son costume et son chapeau sur la tête toute la soirée. Il peut être à l'initiative pour proposer une cagnotte et / ou repas de retrouvailles (à organiser de préférence durant l'été sur la plaine du bois de *l'Aurzéye*), de la soirée lumerote (y compris les activités dans les rues comme décrit dans le chapitre spécifique). C'est le tenancier du cabaret qui assume également le nettoyage des locaux et paie la caution et les éventuelles dégradations. Les prix et les services pratiqués durant les activités sont comparables à ceux habituellement pratiqués dans son cabaret. Néanmoins, les boissons collectées durant le Craus maurdi sont, dès le repas du midi et durant la soirée, mises sur les tables gracieusement à disposition des *Tètâr* et de la population.

Normalement, nous partons du cabaret le dimanche de *l'Anonçadje* et nous nous y arrêtons le *Craus maurdi*. Deux tournées, de boissons ordinaires, seront à payer par la caisse du groupe des *Tètâr*.

Le tenancier du cabaret est libre, en respectant les principes généraux de qualité du groupe de même que le chapitre sortie(s) hors Falisolle, de proposer et d'organiser toute organisation populaire. Il doit, dans tous les cas, payer des musiciens (pas le char ni l'amplification des *Tètâr* car cela demande des moyens financiers et temporels importants), la caution, la location, l'assurance, assurer la police et payer les éventuels dommages. Il n'est pas possible, dans ce cas, d'avoir des costumes *Tètâr* en location. Les pertes ou les bénéfices sont pour lui. A priori et suite à nos expériences, les membres originaux *Tètâr di Fârjole* ne sont pas intéressés par des sorties et des activités complémentaires autres que celles qui sont prévues dans ce présent règlement de fonctionnement. Attention, toute sortie doit être réussie, car dans le cas contraire, les gens ne veulent plus participer.

C'est une synergie qui peut être intéressante pour les deux parties. Nous ne nous engageons nullement quant au nombre d'anciens participants qui seront toujours présents à l'avenir.

Chaque partie s'engage à respecter cette présente convention et est libre de se retirer après les activités du Carnaval de l'année.

Cette convention a été faite en trois exemplaires, chaque signataire en possède une. Les trois signataires sont le Secrétaire et le Président des *Tètâr di Fârjole* ainsi que le tenancier du cabaret.

# 31. Fonctionnement

# 31.1. Généralités

Tout ce qui a été créé pour le groupe lui appartient : nom, personnages, costumes, musiques, chansons, danses, fonctionnements,...

Nous diffusons volontiers nos documents pour informer nos membres et la population, mais aussi pour faciliter la création d'autres groupes. Il faut savoir que beaucoup de nos contemporains veulent la qualité de suite et sans contrepartie, s'amuser quasi gratuitement. Il n'est pas possible de retenir les participants qui ne se sont pas amusés. La majorité des gens sont habitués de voir à la télévision les meilleures activités et de suite, le nouveau groupe qui possède

peu de moyens financiers est comparé à des sociétés parfois vieilles de plusieurs centaines d'années ou à des organisations marchandes. A la lecture de nos documents, le groupe nouvellement créé peut s'enrichir de nos années d'expérience et augmente ainsi sa chance de survie. Nous sommes à la disposition de chacun.

Le logo retenu, pour toute la correspondance et les « toutes boîtes », était le dessin original du projet de 1995. En fonction des nouveaux accessoires, le logo a été adapté fin 1999 et fin 2000. Actuellement c'est le logo de l'an 2000 qui est utilisé. Pour ne pas oublier les débuts, le cachet du groupe conserve le dessin original d'octobre 1995.

Les réunions programmées et les répétitions se font normalement au cabaret de Falisolle qui nous héberge. Des préparations de réunions, réunions ou assemblées extraordinaires peuvent se tenir ailleurs, y compris chez un particulier. Si certaines activités ne peuvent être tenues au cabaret, nos préférences vont aux locaux communaux : soit à la maison de quartier derrière le local du judo place Albert 1<sup>er</sup>, soit à la salle communale des fêtes rue Vigneron, soit dans une salle de la plaine du bois de *l'Aurzéye* (Harzée en mauvaise transcription) rue des Combattants (dans ce dernier cas, l'accord est à demander à l'Idef).

Il faut veiller à ne pas gâcher son plaisir. Nous avons la volonté d'effectuer un minimum de réunions et qu'elles se déroulent dans un esprit de franche camaraderie. Il faut s'efforcer que ces réunions soient un lieu de convivialité et jamais de déchirement<sup>38</sup>. Elles existent pour rassembler les membres autour du projet et non pour les diviser. Les points à l'ordre du jour des réunions, de l'assemblée générale (autres que les points types) et les propositions de sortie(s) sont, sauf exception, élaborés par les membres du comité. Un ensemble de réunions types sont programmées. Dans un délai raisonnable, chacun est libre de demander au Président (*li bragârd(e) pére (man) Tètâr*) ou au Secrétaire (*li scrîjeû(se) Tètâr*) d'y faire inscrire un ou plusieurs points.

La ponctualité est de rigueur, les réunions débutent à l'heure. Les décisions sont prises « au fil de l'eau » par le comité, par l'assemblée générale (pour les changements de ce règlement), lors de la répétition, lors d'une journée de sortie ou d'activité. Le comité donne réponse à toute(s) question(s) ou remarque(s) éventuelle(s).

Notre organisation est une maison de verre : tout peut être connu de tous. Chacun peut demander d'être convoqué aux diverses réunions du comité.

Pour permettre la survie du groupe, il est nécessaire d'installer des habitudes, de stabiliser son fonctionnement, tout ne peut continuellement être remis en question. Néanmoins, il faut exercer son sens critique, remédier aux inévitables problèmes rencontrés. Critiquer, c'est essayer de trouver une solution pour s'en sortir. Un règlement n'est jamais ferme et définitif, il faut s'efforcer de découvrir les problèmes futurs. Il est nécessaire d'adapter notre fonctionnement à la réalité, sans cela il tombera rapidement en désuétude, sera transgressé et, par les dysfonctionnements engendrés, nous risquerions l'implosion.

Mais le moindre changement peut engendrer des moments de tensions entre *Tètâr*. Si plusieurs changements sont décidés durant une même réunion, chaque participant sera à un moment en désaccord avec les autres et en fin de réunion chacun risque de partir frustré. Celui qui est mécontent d'une décision doit prendre du recul car une décision représente bien peu en comparaison de son adhésion sur l'ensemble de notre fonctionnement. Il faut favoriser les décisions au consensus, ne pas s'attendre à l'unanimité, mais que cela soit acceptable pour chacun. Nous discutons jusqu'à épuisement des idées afin que chacun puisse exprimer des réserves, de l'engouement, ne pas avoir de gagnant ni de perdant.

Le membre du comité s'engage solennellement à respecter les règles et à promouvoir les traditions. Le membre du comité doit veiller à effectuer ses engagements dans le temps imparti. Chacun doit comprendre qu'il est indispensable que le comité effectue la relance de toute chose. Si un membre du comité travaille peu ou pas, ses tâches devront être faites par d'autres, cela

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Chacun doit comprendre que ce qu'il importe n'est pas d'en découdre sur un détail mais bien de permettre au groupe de perdurer.

entraînera des reproches et des disputes. En règle générale, on observe aussi que c'est celui qui s'implique peu, qui est rarement présent en comité, qui peut être très critique. Celui-là, sans respecter le travail des autres, claque facilement la porte au moindre petit reproche. Une autre attitude du membre en défaut est qu'il n'ose plus aller en réunion... et de ce fait quitte le comité.

Les changements de ce règlement sont pris à l'assemblée générale annuelle. Puis il est procédé à l'élection, au renouvellement total du comité. Tous les postes sont redistribués. Chacun peut poser sa candidature pour chaque poste. Il est toutefois demandé un an d'ancienneté dans le comité avant de pouvoir postuler aux postes de Président, de Secrétaire et de Trésorier. Les responsables sortants sont rééligibles. L'idéal serait que les membres du comité s'arrangent entre eux pour décider des postes à pourvoir. Si le consensus s'avère impossible, le recours au vote secret est requis. Attention car le vote risque de mettre à l'écart les personnes ne partageant pas l'idée générale qui prévaut.

Pour être membre du comité, il faut une certaine maturité, un sens de la mesure, avoir la volonté de construire, être disponible et, surtout, agir.

Les tâches des postes qui n'ont pas de responsable sont effectuées collectivement.

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée dans le mois suivant la demande écrite, auprès du Président ou du Secrétaire, de minimum trois membres. Aux demandeurs d'indiquer l'ordre du jour.

# 31.2. Principaux problèmes posés

Il est difficile d'avoir un responsable qui s'engage réellement, pour chaque poste que nous estimons nécessaire. Il nous est indispensable d'accrocher quelques personnes de Falisolle qui sont disposées à donner un peu de leur temps. Pour demander de la rigueur à nos membres, nous devons en avoir nous-mêmes. C'est-à-dire que les membres du comité soient enthousiastes, assidus et disponibles ; lisent, réalisent leurs tâches et appliquent les règles ; participent à l'ensemble des sorties et des activités. *Li samwin.ne dès mascarâdes* peut être fantastique si une vingtaine de personnes s'investissent quelque peu pour réaliser ces jeux. Ce présent document développe la structure d'un fonctionnement estimé idéal<sup>39</sup> et à maturité<sup>40</sup>, la réalité est ce que les membres du comité et les participants en font.

L'activité en soirée étant ouverte à tous, on doit souvent déplorer des batailles, du vandalisme. Ces faits sont réalisés par des personnes tout à fait étrangères à notre groupe.

Le financement de ces trois jours d'activités pose problème. Sans subside et sans possibilité de faire participer la population à nos dépenses, il est à terme impossible de survivre.

Nous manquons de reconnaissance de la plupart des gens, qu'ils soient mandataires politiques, représentants d'associations culturelles ou autres contemporains<sup>41</sup>.

# 31.3. <u>Programmation annuelle standard des réunions du comité et de l'assemblée générale</u>

Les réunions du comité et l'assemblée générale programmées se déroulent normalement toutes dans le cabaret de Falisolle qui nous héberge. Nous pouvons aussi disposer gracieusement et chaque fois que nous le souhaitons des locaux du quartier situés dans l'ancienne école communale des filles.

Les décisions doivent être prises aux moments indiqués, exceptionnellement des réunions complémentaires peuvent être convoquées.

Si seule la sortie du grand feu est retenue, seules sont tenues les réunions de septembre, novembre et janvier. Dans ce cas la réunion de septembre reprendra également les éléments

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Cela concerne le fond, la forme devant encore être revue.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Il nous a fallu environ 100 réunions pour préciser notre but et environ 30 activités pour le tester, le tout s'étalant sur 11 ans.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Mwébén dit : fé do bén à in vilin èt i tchî dins t' mwin.

habituels de la réunion d'octobre, la réunion de novembre reprendra également les éléments habituels de la réunion de décembre, la réunion de janvier reprendra également les éléments habituels de la réunion précédant de 22 jours le *Grand feu*.

Un autre jour peut être retenu pour la réunion s'il coïncide avec par exemple la fête de la Communauté Française, Noël,... Mais le calendrier de toutes les réunions doit être arrêté préalablement afin de figurer dans le document annuel. Une fois ce document annuel publié, il est impératif de tenir les réunions aux dates indiquées.

Les trois premiers points à l'ordre du jour sont toujours les suivants :

- 1. Etat de caisse
- 2. Lecture du PV de la réunion précédente et suivi des décisions qui y ont été prises antérieurement.
- 3. Critique du site Internet.

#### Réunion du comité, le dernier vendredi du mois de septembre.

- 4. L'assurance annuelle est-elle payée ?
- 5. Evaluation de l'activité d'été.
- 6. Evaluation de la sortie hors Falisolle.
- 7. Proposition des documents de fonctionnement, de présentation, en fonction de ce qui a été décidé en assemblée générale.
- 8. La journée du *Grand feu* doit être organisée, c'est l'activité minimale de repli du groupe. Organiserons-nous le bal du *Grand feu*? Les sorties de *l'Anonçadje* et du *Craus maurdi* (et *Mwébén* sera-t-il de la partie le *Craus maurdi*?) seront-elles faites? (ces deux activités peuvent être annulées pendant plusieurs années consécutives si manifestement il n'y a pas suffisamment de participants. Dans ce cas, les réunions à programmer et les tâches à exécuter sont minimales) La (ou les) réservation(s) de la salle communale des fêtes doit être communiquée à la Commune afin d'entrer dans le calendrier des réservations de celle-ci. Le *Mésse Tètâr* de la saison nouvelle est à connaître pour la réunion du mois d'octobre.
- 9. Dresser la liste des personnes qui sont susceptibles de nous accueillir le(s) jour(s) retenu(s). C'est de la responsabilité du Président, qui se rend chez eux et offre une bouteille de *Spène di Purnèli* de 200 ml à chaque endroit.
- 10. Prendre accord avec les musiciens si Anonçadje et / ou Craus maurdi.
- 11. Désigner la personne pour effectuer la démarche auprès du comité des fêtes organisateur du *Grand feu* afin de savoir si celui-ci est disposé à faire une affiche commune reprenant l'ensemble des activités de la semaine du Carnaval et à insérer la synthèse de nos informations dans son « toutes boîtes ».
- 12. Où sortira le groupe hors Falisolle ? Démarche du Président pour concrétiser cette sortie au besoin avec l'aide du comité de la Cavalcade d'Auvelais.
- 13. Déterminer le nombre de bouteilles à acheter pour préparer la *Spène di Purnèli*. Rappel de la nécessité de convoquer les membres à la promenade-cueillette du second dimanche d'octobre.

#### Réunion du comité, le dernier vendredi du mois d'octobre.

- 4. Evaluation de la promenade-cueillette.
- 5. Le *Mésse Tètâr* de l'année à venir a-t-il marqué son accord ?
- 6. Informer la Commune de Sambreville de nos prévisions de sorties à Falisolle. Reprendre dans la lettre les rues parcourues et les temps de passages.
- 7. Les médias « papier » trimestriels, semestriels ou annuels ont-ils été informés *su l' samwin.ne dès mascarâdes* à Falisolle ?
- 8. Révision des prix à demander aux membres pour la nouvelle saison.
- 9. Décider des médias à utiliser : gazettes, journaux publicitaires, périodiques de la Commune et Culturel, syndicats d'initiatives communal et provincial,...

- 10. Si décidé, déterminer qui est chargé de rédiger notre « toutes boîtes » personnel, notre affiche personnelle.
- 11. Faut-il prévoir la fabrication des accessoires, des costumes,...?
- 12. Faut-il organiser une répétition et dans l'affirmative où ?
- 13. Suivi de la sortie hors Falisolle,...

#### Réunion du comité, le dernier vendredi du mois de novembre.

- 4. En fonction de ce qui a été décidé, proposition des contenus de ou des articles de presse, du « toutes boîtes » et présentation de l'affiche.
- 5. Proposition du document annuel.
- 6. Fournir toutes les informations nécessaires concernant nos activités au comité des fêtes organisateur du *Grand feu*.
- 7. Si décidé, qui participera aux entretiens aux radios locales et régionales, aux télévisions locales et à la presse écrite ?
- 8. Etablir la liste de personnes ciblées éventuellement intéressées à rejoindre nos activités et planifier un entretien avec elles.
- 9. Suivi de la sortie hors Falisolle,...

#### Réunion du comité, le dernier vendredi du mois de décembre.

- 4. Avoir les tirages requis et organiser la distribution du document annuel (et d'autres documents si nécessaire) afin que chacun en dispose au plus tard une semaine avant la prochaine réunion. Un membre du comité se rend chez les membres et les personnes ciblées habitant Falisolle et à proximité pour remettre ces documents. Les autres sont envoyés par la poste.
- 5. Si décidé, avoir les tirages requis et organiser la distribution de notre « toutes boîtes » personnel et la mise de nos affiches personnelles.
- 6. Sur base de la répartition des responsabilités et des tâches, s'assurer que tout ce qui est relatif aux sorties est bien couvert par quelqu'un.
- 7. Suivi de la sortie hors Falisolle,...

#### Réunion du comité, l'avant dernier ou le dernier vendredi du mois de janvier.

Il faut minimum 14 jours entre cette réunion et la suivante.

- 4. Sommes-nous en mesure d'effectuer les journées de sorties prévues à Falisolle ? S'il n'y a pas suffisamment de participants, le comité peut à tout moment décider que seule la sortie du *Grand feu* se fera.
- 5. Suivi de toute l'organisation.

# Réunion du comité, élargie à tous ceux qui souhaitent en connaître davantage sur les sorties, le vendredi précédent de neuf jours l'éventuelle répétition ou de 16 jours l'Anonçadje ou de 18 jours le Craus maurdi ou de 22 jours le Grand feu.

- 4. Prise des dernières décisions nécessaires ou inattendues.
- 5. Sur base de la répartition des responsabilités et tâches, s'assurer que tout ce qui est relatif aux sorties est bien couvert par quelqu'un.
- 6. Présentation des différentes activités qui sont prévues durant *li samwin.ne dès mascarâdes* à Falisolle.
- 7. Suivi de la sortie hors Falisolle,...

#### Assemblée générale, le vendredi 20 jours après le Grand feu

- 4. Evaluation des sorties de la semaine du Carnaval à Falisolle.
- 5. Renouvellement du comité.
- 6. Révision éventuelle de notre fonctionnement.

- 7. Faire signer à toutes les personnes présentes les différentes lettres de remerciements (ceux qui nous ont accueillis, pour les chapeaux et porte-biberons, à la Commune,...).
- 8. Suivi de la sortie hors Falisolle.
- 9. Idée retenue pour l'activité d'été, le samedi du week-end précédant le 15 août, dès 16H00.

Une réunion n'est pas l'aboutissement d'une activité mais le début<sup>42</sup>. Chaque responsable doit veiller à que ce qui lui a été confié soit réalisé dans le délai : trouver les personnes qui vont le suppléer (si possible en dehors des membres du comité afin qu'un maximum d'adhérents soient pleinement impliqués dans la vie du groupe), convoquer, coordonner, dynamiser, faire respecter le planning établi en effectuant le suivi de sa cellule, si besoin en déléguant (chacun doit être à l'écoute des besoins, des critiques, des dysfonctionnements...). Un poste à responsabilités n'est pas un poste honorifique, c'est un poste de travail bénévole. Pour décider, il faut travailler!

La responsabilité n'est pas toujours de le faire soi-même, partiellement on peut déléguer la tâche moyennant le suivi de sa réalisation.

Une même personne peut être responsable de plusieurs postes lorsqu'il s'avère impossible de trouver le nombre de responsables requis. Il est important de conserver un comité avec beaucoup de responsables qui travaillent. Plus on est à travailler, plus on peut lancer des actions et entraîner des gens.

Si un responsable démissionne, le comité tente immédiatement de le remplacer. Cette nomination est valable jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Chaque membre du comité s'efforce de proposer une nouvelle promenade pour *li Spène di Purnèli* et d'accomplir effectivement cette promenade-cueillette.

Le comité fixe les différents prix annuels. Il délivre les diplômes ou autres reconnaissances,... Le comité désigne en son sein celui ou ceux qui rédige(nt) les articles de presse et les contenus des « toutes boîtes » (sur ce « toutes boîtes » seules des coordonnées de nos membres de Sambreville apparaissent), le représentant pour le foyer Culturel, le représentant au comité de la cavalcade d'Auvelais (cela nous semble légitime qu'un groupe de traditions populaires puisse demander un siège délibératif dans le comité de la cavalcade d'Auvelais). Pour promouvoir les groupes locaux et Carnavalesques de la région, la possibilité existe notamment d'échanger un groupe de Sambreville avec un groupe d'une autre cavalcade.

Certaines activités peuvent être suspendues certaines années soit par manque de responsable(s), soit par manque de participants.

Aucune sortie ne peut être ratée y inclus celle(s) de retrouvailles. S'il ne s'amuse pas ou s'il y a des problèmes, le participant risque de se retirer du groupe.

Le règlement est indispensable pour permettre de gérer les sorties du groupe. Une bonne structure et un bon encadrement doivent être invisibles pour les participants. Il faut aussi savoir s'adapter avec flexibilité à l'événement imprévu.

Les responsables se doivent de relire régulièrement leurs attributions afin de réaliser leurs tâches dans les temps impartis et d'éviter ainsi des apparitions de dysfonctionnements. Ils doivent comprendre que des rappels nécessaires soient faits dans l'intérêt du groupe. Nous savons combien il faut posséder des connaissances du passé, être créatif, accomplir des travaux, persévérer et prendre patience, vaincre des difficultés ou des tracasseries de toutes sortes, d'organisation et de structure, de cohésion pour conserver l'adhésion de ses membres sur un projet commun et maintenir le groupe en vie.

La présence des principaux membres du comité est requise aux réunions soit le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Les mêmes personnes, en comité restreint et à l'endroit qu'ils veulent, peuvent se rencontrer pour préparer les réunions. Pour les autres membres du comité, c'est facultatif, ils ne doivent se présenter que lorsqu'il y a un point à l'ordre du jour concernant

\_

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> L'expérience montre qu'habituellement un membre qui assiste difficilement à une réunion s'acquittera difficilement de sa tâche.

directement leur responsabilité. Néanmoins chaque responsable est encouragé à assister à un maximum de réunions du comité.

Toute la correspondance du groupe est signée par le Président et le Secrétaire. Leurs coordonnées sont indiquées.

Sauf demande expresse justifiée, sont enlevés de la liste *Tètâr*, perdent leur ancienneté et ne seront plus sollicités, ceux qui n'ont plus effectué d'activité depuis deux ans.

Lors des sorties, les membres du comité encouragent les  $T et \hat{a}r$  à porter leur costume, chapeau, masque en montrant le bon exemple, c'est-à-dire en le faisant eux-mêmes.

Les Président, Secrétaire et Trésorier ont une tâche de relation publique lorsque le groupe accueille des spectateurs.

Il est évident que chaque responsable peut être de la gente féminine. Pour la facilité de lecture du texte, c'est le masculin qui est utilisé.

### 31.4. Président, li bragârd pére Tètâr

Pour être Président, il faut avoir donné satisfaction, préalablement, dans un autre poste à responsabilité, avoir une bonne connaissance du fonctionnement du comité, être reconnu comme travailleur et de bonne volonté par les autres membres du comité, être dynamique mais aussi savoir gérer une équipe et faire en sorte que chacun effectue régulièrement sa tâche.

Il veille à ce qu'un maximum de postes du comité soient ventilés sur un maximum de personnes. Il sollicite et trouve les responsables pour les autres activités de l'année. Il essaie d'intéresser au mieux un maximum de membres en leur donnant une tâche spécifique à réaliser.

Il est attentif au respect du présent règlement, des décisions et de leurs réalisations dans les temps donnés. Il veille à la sérénité, revigore, stimule, est attentif au fonctionnement de l'ensemble du groupe et notamment pour les sorties et activités. Lorsqu'un choix est fait, il maintient fermement le groupe dans l'objectif choisi. Il se doit d'intervenir afin de pacifier et de ramener chacun dans le projet commun chaque fois que c'est nécessaire.

Le Président est le responsable de l'activité de la sortie du jour du Grand feu.

Il répond dans le plus bref délai, et si possible au quotidien, à la messagerie électronique en provenance du site Internet du groupe.

Il établit avec le Secrétaire les points exceptionnels aux ordres du jour des comités et de l'assemblée générale.

Pour les réunions, il prend les arrangements nécessaires afin que le local soit accessible ou dispose de la clé du local voulu.

Il siège obligatoirement et préside les réunions du comité et de l'assemblée générale. Il peut convoquer seul des réunions exceptionnelles du comité ou de l'assemblée générale lorsqu'il l'estime nécessaire.

Il assure la relation avec les membres du groupe. Il veille à ce que le document annuel actualisé soit distribué personnellement à chaque  $T\hat{e}t\hat{a}r$ .

Il se rend au domicile des *Tètâr* qui n'ont pu signer un document commun.

Il se rend préalablement chez les personnes qui nous reçoivent aux trois sorties dans Falisolle. Il offre une petite bouteille de 200 ml de *Spène di Purnèli* à chaque sympathisant avec lequel il convient d'un prochain arrêt.

Sur proposition du comité, il invite l'un ou l'autre groupe pour effectuer, avec nous, l'une ou l'autre activité.

C'est lui qui a la responsabilité de conserver le matériel pour cuire omelette et pain perdu.

Il représente le groupe pour la presse, les autorités civiles (la délégation est encouragée et donnée afin que le groupe ne soit pas identifié à une seule personne. C'est aussi une reconnaissance à celui qui s'implique). Pour demander la présence d'une télévision locale, il faut effectuer la demande minimum un mois à l'avance. Démarche avec les journalistes écrits locaux.

Il entre dans les attributions du Président d'obtenir une sortie hors Falisolle (le secrétaire établit la lettre mais c'est lui qui en fait le suivi). Il devra en outre être attentif à obtenir des subsides. Des demandes écrites ne suffisent pas, il doit effectuer des démarches directement auprès des personnes ciblées et relancer le nombre de fois nécessaire afin d'obtenir satisfaction dans les délais.

Lors de chaque sortie, le Président accueille les membres et, avant le départ, rappelle les directives importantes, les consignes qui sont à respecter. Si besoin, il rappelle ses consignes de nouveau en cours de sortie : rester groupé partout, y compris sur le site du *Grand feu* ; profiter des arrêts pour manger, fumer,...; danser, chanter, crier, sourire, être de bonne humeur, essayer d'entraîner des spectateurs ; garder le chapeau sur la tête, mettre le masque est obligatoire en danse de parade et son port est encouragé à tout moment ; effectuer toute la sortie et rester habillé en *Tètâr* y compris en soirée du *Craus maurdi* et au bal du *Grand feu* ; pas d'alcool au moins de 16 ans, boire avec modération pour les autres, ne donner à boire qu'aux spectateurs qui le demandent ; la couronne et le sceptre ne peuvent être portés au bal masqué... C'est indispensable d'effectuer ces rappels, essentiellement pour les nouveaux qui croient que tout est permis et que l'amusement du groupe vient spontanément. Sans règles, il n'y a que des individus et il n'existe plus de groupe!

Il accueille, avec le Secrétaire et le Trésorier, les invités à la soirée du Craus maurdi.

Il siège obligatoirement au comité.

Il conserve les différents trophées que le groupe a reçu dans ses diverses sorties.

# 31.5. Secrétaire, li scrîjeû Tètâr

Il utilise Internet chaque fois que c'est possible.

Il établit tout le courrier du groupe, ses lettres sont signées par le Président et lui-même. Il centralise et conserve tous les écrits envoyés et reçus.

Il établit avec le Président les points exceptionnels aux ordres du jour des comités et de l'assemblée générale, les demandes de subsides. Il rédige les convocations du comité et les fait parvenir aux membres du comité.

Il rédige et donne lecture des rapports des réunions.

Il doit aussi contrôler le contenu des projets de tous nos autres écrits : documents, toutes boîtes, affiches, articles de presse,...

Il dispose du cachet du groupe.

Il peut convoquer seul des réunions exceptionnelles du comité ou de l'assemblée générale lorsqu'il l'estime nécessaire.

Pour fin octobre, au plus tard, il informe les médias « papier » trimestriels, semestriels ou annuels sur *l' samwin.ne dès mascarâdes* à Falisolle.

La lettre annuelle d'autorisation, adressée par le comité des *Tètâr di Fârjole* au collège des Bourgmestre et Echevins de Sambreville contiendra, outre la demande d'autorisation de déambuler sur la voirie, les circuits prévus et les temps de passage, le texte suivant : « Comme les autres années, pourriez-vous permettre de bénéficier gratuitement du prêt de la salle communale des fêtes le mardi gras (car il est de coutume que l'entrée et le repas sont gratuits). C'est, M. ... (le tenancier du cabaret) qui vous en fera la demande et en aura la pleine responsabilité y compris le versement de la caution ainsi que de l'assurance. » Dans le même écrit, il sera également demandé la présence d'un policier pour assurer la sécurité de la journée et de la soirée du *Craus maurdi* ainsi que pour la journée du *Grand feu*.

Après les activités annuelles, il convient d'adresser une lettre de remerciement à l'Administration Communale.

Il établit les diplômes des nouveaux *Tètâr* qui en on fait la demande, et les fait signer par le comité

Il organise la distribution du document annuel afin que chaque membre de la région soit vu personnellement au plus tard une semaine avant la réunion précédant les sorties dans Falisolle. Il envoie par la poste et dans le même délai, le document annuel aux membres plus éloignés.

Il invite les nouveaux Tètâr à l'assemblée générale.

Il accueille, avec le Président et le Trésorier, les invités à la soirée du Craus maurdi.

Il siège obligatoirement au comité.

#### **Information aux membres**: voir aussi le chapitre « communication des informations »

Le principe est de communiquer toutes les informations durant toute l'année à tous nos membres possédant Internet afin qu'ils prennent conscience du travail fourni par le comité et de la vivacité générale du groupe.

La sortie hors Falisolle demande souvent une invitation particulière du fait que c'est parfois convenu seulement un mois avant l'événement.

#### **31.6.** Communication des informations

Etabli par :	Envoyé par :	Document placé sur site Internet ?	Document dates des événements programmés de la saison	Site Internet. Ces documents sont placés à disposition par le gestionnaire du site.	Messagerie électronique au membre du comité	Messagerie électronique au <i>Tètâr</i>	Forme papier disponible pour la population	Forme papier disponible pour le membre du comité	Forme papier disponible pour le <i>Tètâr</i>	Possibilité d'impression à partir du site Internet
Li papîs Tètâr	Sans objet	oui	Présentation du groupe	х						х
Li papîs Tètâr	Li papîs Tètâr	oui	Règlement général pour le membre du comité	x	х			sur demande		х
Li papîs Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	oui	Document dates des événements programmés de la saison plus le formulaire d'inscription	x	x	х		x	х	х
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	oui	Activité d'été	х	х	х		х	х	х
Responsable Spène di Purnèli	Responsable Spène di Purnèli	oui	Convocation promenade-cueillette prunelles	x	х	x		x	х	х
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	non	Demande d'engagement pour les sorties		х	х		х	х	
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	non	Convocation réunion du comité		x	sur demande				
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	non	PV divers		x	х		sur demande	sur demande	

Celui qui en prend la charge	Sans objet	oui	Toutes boîtes	x	x	x	x			х
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	oui	Invitation à une sortie du groupe hors Falisolle	х	х	х				х
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	oui	Indication de la présence du groupe à un événement, une exposition	х	х	х				х
Li scrîjeû Tètâr	Li scrîjeû Tètâr	oui	Invitation à un souper ou barbecue	х	х	х		х	х	х
Ceux qui en font	Sans objet	oui	Photos des événements	х						х
Etabli puis parfois envoyé par :	Envoyé par :	Document placé sur site Internet ?	Document dates des événements programmés de la saison	Site Internet	Messagerie électronique au membre du comité	Messagerie électronique au Tètâr	Forme papier disponible pour la population	Forme papier disponible pour le membre du comité	Forme papier disponible pour le Tètâr	Possibilité d'impression à partir du site Internet

Il en découle qu'il est nécessaire de connaître l'adresse et l'adresse Internet de nos membres, c'est une priorité. Chaque message Internet se fait avec une demande de confirmation de lecture.

# 31.7. <u>Trésorier</u>, *li Tètâr aus liârds*

Il paie à échéance annuelle, soit au plus tard le 31 août de chaque année, l'assurance de responsabilité civile. Il procure ce présent règlement de fonctionnement à l'assureur, en y indiquant les changements, lorsque ce document est actualisé et que l'assurance est concernée.

Il donne la situation du compte à chaque réunion.

Il accueille le nouveau membre et lui donne, en cas de demande, la photocopie de l'assurance. A chaque activité, le Trésorier relève le nom, les coordonnées et l'adresse Internet (s'il en a une) des membres présents y inclus les gens venant spontanément, pour actualiser les nombres des sorties des membres mais aussi pour éviter tout débordement sous le masque. Il actualise et diffuse immédiatement après chaque activité, aux membres du comité, la liste avec les coordonnées et les adresses Internet de l'ensemble des membres du groupe. C'est impératif par exemple pour permettre d'envoyer les diverses informations à chacun et la convocation des nouveaux à l'assemblée générale. Les activités comptabilisées pour l'ancienneté d'un membre sont : *l'Anonçadje*, (*Mésse Tètâr* et ceux qui participent à toute l'activité), le *Craus maurdi*, le *Grand feu*, les sorties costumées hors Falisolle y compris en démonstration.

Il encaisse la cotisation des membres et relance certains membres en cas de nécessité. En fonction du nombre d'adhérents d'un même ménage, un prix avantageux peut être accordé par le Trésorier (pas sur le costume qui est vendu au prix coûtant). Pour les vérifications de comptes, les bénéficiaires rempliront un document type avec les prix préférentiels accordés.

Pour chaque sortie, il dresse préalablement la liste des adhérents annoncés. A l'aide du document ad hoc « formulaire achat-location », il communique au responsable costumes ce qu'il a encaissé et ce que ce dernier peut fournir.

Il s'arrange avec celui ou ceux qui achète(nt) les composants des costumes, les maquillages, le lait, l'alcool, les confettis... Il paie les différentes dépenses sur base de justificatifs. Les tickets de caisses ou engagements sur l'honneur sont à fournir.

Il procure aux commissaires à chaque demande et au minimum une fois par an avant l'assemblée générale les comptes, les justificatifs et les extraits du compte.

Il assure l'achat et la vente des cassettes, des photos ou autres.

Lorsque c'est nécessaire, il organise le(s) déplacement(s) collectif(s).

Il accueille, avec le Président et le Secrétaire, les invités à la soirée du Craus maurdi.

Il siège obligatoirement au comité.

# 31.8. <u>Deux Commissaires aux comptes</u>

La vérification annuelle des comptes, effectuée par deux commissaires, doit être terminée pour l'assemblée générale. Les deux commissaires ont un droit de regard permanent sur la trésorerie. Les commissaires doivent signer tous les documents et établir un rapport. Un des deux commissaires doit siéger régulièrement au comité.

# 31.9. Responsable actualisation du document de fonctionnement, du document annuel, des formulaires,... li Tètâr aus papîs

Il recueille et propose des améliorations d'intérêt général pour tous les documents.

Il intègre dans les documents et les formulaires les diverses décisions prises en comité et en assemblée générale chaque fois que c'est nécessaire. Il rend tous ces documents cohérents, sans redondances et de bonne présentation.

Il existe quatre types de documents : le « fonctionnement » pour le comité, le document de « présentation » pour la promotion, les deux documents de « présentation par nous ou par d'autres », le document « annuel » pour information aux membres. Sur le document « annuel » ont été regroupé notamment les six invitations suivantes : comité avant *li samwin.ne dès mascarâdes*, répétition, *Anonçadje*, *Craus maurdi*, *Grand feu*, assemblée générale.

Il existe deux formulaires types, « réservation » pour inscription et achat de chacun, « achat-location » de communication entre Trésorier et responsable costumes.

Ces documents modifiés doivent être soumis au comité puis diffusés à tous nos membres au plus tard quatre semaines avant le début *dèl samwin.ne dès mascarâdes*.

C'est la personne qui communique les renseignements à celle qui actualise le site Internet.

# 31.10. Responsable du site Internet

La tâche de l'administrateur du site est, après l'avoir créé, de l'actualiser régulièrement (essentiellement d'afficher la prochaine activité) en fonction des informations données par le *Tètâr aus papîs*. Au delà de l'actualisation, sa mission est de rendre ce site le plus attractif et le plus convivial possible...

#### Généralités

Il n'y a qu'un seul gestionnaire du site, il dispose du mot de passe.

Le site des *Tètâr* s'appelle « <u>www.tetar.be</u> ». Ce site devrait pouvoir être retrouvé avec les mots de recherches suivants : carnaval, *Craus maurdi*, Falisolle, *Farjol*, *Farjole*, folklore, grand feu, mardi gras, mascarade, *nuton*, Sambreville, Tetar, tetard, tetaud, tradition, wallon, Wallonie (avec première lettre en majuscule ou minuscule mais aussi avec des accents à des endroits quelconques).

Accès rapide pour passage d'un écran à un autre via l'écran d'accueil.

Aucun mot de passe pour l'ensemble des consultations.

Il est possible de télécharger tous les documents contenus sur le site (voir le chapitre « communication des informations ») y compris les photos.

Aucun site de Carnaval ne donne de la musique en permanence. Par manque de disponibilité de mémoires ou tout simplement parce que cela risque d'être lassant.

Adresse électronique tetar.di.farjole@skynet.be

#### Premier écran

Information permanente animée, défilement dans tous les sens, apparitions et disparitions ou autres...

# Soce dès **Tètâr di Fârjole** Sambreville en Basse-Sambre

Information permanente (à placer sur cet écran dans un coin... à l'endroit habituel de service), indiqué :

"Merci de nous documenter afin de nous permettre de nous améliorer."

Le compteur avec l'affichage du nombre de visiteurs

#### Information ponctuelle:

Lorsqu'il y en a une, c'est sur cet écran qu'est placé l'information concernant les sorties, un événement... ou les photos de l'événement passé. Dans le cas contraire, affichage d'Èvôye pou l' Grand feu.

#### Idées diverses à prendre ou à amender ou à rejeter

Menu déroulant pouvant être humoristique (au niveau de l'onglet, avoir une figure ou personnage ou autre animé) et par exemple lancer une musique ou un slogan (A todi est répondu Tètâr; à Tètâr di est répondu Fârjole; à Tètâr, tèrtous èchène nos èstans est répondu fwârts) lors d'un changement d'écran. La musique ou le slogan ne redémarre pas tant que l'on reste sur le même écran.

Les photos autres que récentes devraient être intégrées avec leur document et non sous un choix particulier où il n'y aurait que des photos. Ces photos pourraient être proposées dans un galon (animé) et il serait possible de les agrandir.

Ne pas faire comme ordinairement sur les autres sites, c'est-à-dire placer le menu déroulant verticalement à gauche de l'écran. N'oublions pas que le Carnaval est le monde à l'envers, le désordre. Mettre par exemple un galon de photos au dessus de l'écran et le menu déroulant en dessous (ou placé en rond au centre de l'écran) ou tout simplement les boutons à droite (alors qu'habituellement ils sont à gauche).

# **31.11.** Responsable promotion

#### Au particulier

Il assure la relation avec les gens susceptibles d'adhérer au groupe. Il peut donner de la documentation papier sur demande.

Il centralise les renseignements et établit la liste des gens qui seraient susceptibles d'adhérer à notre groupe, c'est-à-dire les personnes qui ont réagi aux « toutes boîtes » ; ceux qui nous ont suivis ou bien accueillis lors de notre circuit ; aux derniers mariés que nous avons fêtés ; ceux qui nous ont aidés gracieusement ; à nos connaissances, à ceux qui nous accompagnent déguisés autrement... Il prend rendez-vous avec ces personnes afin, dans un premier temps, de déposer cassette vidéo, CD audio, CD Rom et ce règlement de même que les conditions annuelles ; dans un second temps, il se rend en délégation avec du *Spène di Purnèli*... L'équipe idéale est composée de personnes de différentes générations. Il existe trois cassettes vidéo, c'est-à-dire celle des anciennes de la rue des Combattants réalisée en 1995, puis celle de la première année du groupe saison 1995 – 1996 et enfin celle reprenant l'essentiel des événements de la saison 1999 – 2000 ; un CD audio contenant essentiellement des enregistrements provisoires et gravé pour les membres du comité, son titre *Tètâr di Fârjole*, Nos musiques et chansons Carnaval 2000 ; un CD Rom de données édité fin 2000 - début 2001 et actualisé depuis, sur

lequel était repris l'intégral du groupe depuis sa création (dessins, textes divers, fonctionnement, courriers, invitations, partitions, musiques, chansons, photos, coupures de presse,...); un CD audio reprenant l'enregistrement de l'émission en direct du 8 février 2002 « 900.000 Wallons de la RTBF2 » (55 minutes d'extraits en wallon).

L'engagement du responsable promotion est de permettre l'adhésion au minimum de cinq nouveaux membres annuellement. Il évite systématiquement de faire cette demande à des personnes appartenant à des groupes folkloriques de Falisolle.

#### A l'ensemble de la population

Le principal moyen de promotion est notre site Internet. La graphie du nom de notre groupe doit être respectée. Voir ce qui y est décrit dans le chapitre spécifique.

Le « toutes boîtes » et affiche(s) éventuels sont réalisés par une ou des personnes désignées par le comité. Le responsable promotion transmet ces informations au comité des fêtes. Si nous avons décidé de réaliser nous-mêmes la diffusion de ces informations : il édite, publie et organise la distribution des 1400 « toutes boîtes » et place les affiches afin que cela soit réalisé trois semaines avant le début *dèl samwin.ne dès mascarâdes*.

Chaque année, divers écrits peuvent être rédigés et communiqués aux médias. Nous pouvons imprimer notamment un « toutes boîtes » invitant les Falisollois à rejoindre nos activités. Le message essentiel adressé à la population est le suivant : à contre-courant de la tendance actuelle qui est de tout déléguer, sortez à *l' samwin.ne dès mascarâdes* de votre rôle purement contemplatif! Réappropriez-vous cette fête, impliquez-vous! Ne boudez pas ce qu'on vous propose, c'est tout à fait spécifique et exceptionnel.

Il ne faut pas immobiliser un nombre important de membres déguisés pour une activité de promotion. Affublé de cette façon et hors du contexte du Carnaval, c'est mal perçu et par le membre et par le spectateur. Notre participation à ce type d'activité ne peut se faire qu'au travers d'un stand avec seulement quelques personnes habillées normalement. Nous essayons de présenter, de promotionner au mieux notre groupe. Sont utilisés des panneaux peints, des affiches, des cassettes vidéo, des CD audio, des CD Rom, la *Spène di Purnèli* en bouteille de 200 ml, *Gôyes*. Un costume *Tètâr* peut être placé sur un mannequin. Nos deux spécialités sont connues du syndicat d'initiative de Sambreville.

Lors de la prise d'une photo, par une connaissance ou par un spectateur, il faut éviter d'être statique. C'est mieux si chaque *Tètâr* se place dans une position bouffonne. Les photos de groupe masques baissés sont à préférer.

#### **Autres promotions possibles**

L'idéal est qu'au moins deux *Tètâr di Fârjole* nous présentent chaque année pendant la semaine précédant le *Craus maurdi* et le *Grand feu* aux écoles de Falisolle sur base de notre document de présentation. Il faut être chaleureux aussi pour celui qui fait le *mascarâde* au *Craus maurdi*: les jeunes de nombreuses générations qui vous ont précédés vous ont fait parvenir les *mascarâdes*, c'est maintenant à vous d'assurer cette transmission à ceux qui demain vous remplaceront, faire le *mascarâde* n'est pas mendier, c'est conserver des liens entre les personnes et perpétuer une activité particulière de notre région. Vos prédécesseurs attendent vivement le *Mi riconèchoz bén ho !* et la *P'tite chârité ho !*.

Représenter un *Tètâr* grandeur nature (différent personnage à chaque fois) sur un grand panneau double faces avec dessin et coloration à l'intérieur et en silhouette à l'extérieure avec d'éventuelles affiches. Fixer ces panneaux devant la maison de nos sympathisants afin d'en avoir garde. Prévoir, selon le cas, une fixation au sol ou au poteau.

Epinglette millésimée.

Imprimer des cartes postales « *Tètâr* » et demander aux librairies de les vendre.

### **31.12.** Responsable costumes

Il établit une liste avec les entrées-sorties et l'inventaire permanent équipements-argent (également contrôlée annuellement pour l'assemblée générale par les deux commissaires aux comptes).

Il organise la réalisation des différents éléments des costumes (avec rigueur, sans improvisation), suivant les prototypes en respectant les modèles et matériaux types.

Il procure les accessoires, voire la tenue complète, au *Tètâr* sur base du « formulaire achat-location » complété par le Trésorier.

Il vérifie à chaque sortie si les adhérents possèdent effectivement les différents accessoires requis. A cet effet, il place quelques chapeaux, *catchwâre*, foulards, collerettes, miroirs, biberons, porte-biberons,... de réserve dans la camionnette de l'intendance. Il possède aussi minimum cinq costumes complets enfants et cinq costumes complets adultes à donner en location. Ces costumes sont, sauf accord spécifique, prêtés et à rendre en fin d'activité du jour.

Il vend les différentes pièces détachées, au prix coûtant, à ceux qui en font la demande (voir liste des valeurs).

Il conserve le solde du matériel, le maquillage...

Il dispose, pour chaque adhérent, d'un grand plastique à utiliser en cas de pluie.

# 31.13. Responsable de l'alcool, li Spène di Purnèli

Le préalable dans le courant des mois d'août et septembre est d'aller repérer une promenade qui permettra, en une seule journée, de récolter la totalité des prunelles (habituellement la récolte commence à Falisolle et l'appoint se fait à d'autres endroits... Aisemont, Spy). Il faut tenir compte que les participants doivent tous ensemble cueillir aux endroits retenus.

Avant la journée de récolte, il achète le nombre de litres d'alcool de fruits à 28 degrés décidé par le comité.

Il utilise l'écrit type actualisé pour convoquer tous les membres à cette promenadecueillette. Chaque responsable du groupe se doit d'être présent à la cueillette et il convient de le rappeler. Pour les membres de l'entité, il transmet lui-même les convocations. Pour les membres hors entité, il dépose les convocations à la poste. Complémentairement à cette invitation sous forme papier, il envoie cette même convocation par courrier électronique à tous les membres ayant communiqué leur adresse.

Organisation de la promenade-cueillette et de la récolte le second dimanche du mois d'octobre. Départ à 13H00 au pied du bois de *l'Aurzéye*. Le responsable *Spène di Purnèli* indique le nombre de kilogrammes de fruits à cueillir (500 grammes par litre d'alcool) et dispose d'une balance (une romaine).

Il élabore notre panacée suivant notre recette dans les touries prévues et fait en sorte que les bouteilles d'une même année soient de même qualité et de même teinte.

Il reconstitue les bouteilles avec étiquette type, avec le sigle de notre groupe et l'indication suivante : *Spène di Purnèli* Réserve spéciale des *Tètâr di Fârjole*. Le papier de l'étiquette est de couleur crème.

Il procure aux participants une bouteille d'un litre *di Spène di Purnèli* et quelques gobelets à la récolte des prunelles, à la répétition, pour la journée de *l'Anonçadje*, pour le début de la journée du *Craus-maurdi*.

L'alcool *Spène di Purnèli* est utilisé dans le biberon à Falisolle, uniquement le jour du *Grand feu*. Lorsque c'est nécessaire, le responsable de l'alcool aide *Mésse Tètâr* au demi remplissage des biberons durant les rondes prévues. Rappelons ici que chaque *Tètâr* ne peut disposer, les jours du *Grand feu* et les sorties hors Falisolle, que d'un seul demi biberon contenant de l'alcool. Autrement dit nul ne dispose d'alcool dans ses deux biberons, il en va de la réussite de la sortie et de notre image de marque.

Il stocke, fournit l'alcool nécessaire aux activités décidées par le comité et reprend *li Spène di Purnèli* qui n'a pas été utilisée.

Il fournit également le lait, l'eau, la bière et les gobelets nécessaires à toutes les sorties.

Un sirop est exceptionnellement utilisé si la récolte des prunelles n'est pas suffisante pour préparer toutes les bouteilles. Ici aussi il convient d'avoir une bonne qualité standard.

Li Spène di Purnèli est, lors de certains événements de promotion, offert en dégustation dans de tout petit verre et vendu en bouteille 200 ml. C'est l'organisateur de l'événement qui procède à l'achat des bouteilles, les conditionne et les conserve en stock. Une petite bouteille de ce type est donnée à chaque personne nous accueillant lors de nos trois journées de sortie dans Falisolle.

Il récupère le trop de boissons récolté au *Craus maurdi* et les remet à disposition pour le jour du *Grand feu*.

### 31.14. Responsable musiciens

Il prend contact, établit les horaires, fournit les partitions, émet nos exigences, coordonne toutes les actions aux sorties là où il y a des musiciens ou percussionnistes engagés.

Il s'accorde avec le responsable de l'orchestre pour la programmation de nos chansons ainsi que celles de l'Harmonie sur le site du *Grand feu*.

Voir le chapitre « Diffusion musiques et chansons » pour plus de détail.

### **31.15.** Responsable amplification

Il stocke et est responsable de notre installation d'amplification et du porte-voix. Il est en possession, pour les sorties, d'un lecteur de CD audio à mémoire permettant d'absorber les chocs de voiries, d'un micro avec fil utilisé notamment par l'animateur le jour du *Grand feu*. Il dispose d'une bâche ignifuge à utiliser en cas de besoin (retombée possible de brandons autour du *Grand feu*).

Il prend les arrangements nécessaires afin de disposer, en sortie, d'un groupe électrogène. Pour obtenir la puissance voulue, minimum 1000 Watts pour la diffusion et environ la même puissance pour les projecteurs, il est impératif d'utiliser un groupe électrogène 220 volts AC monophasé (le bruit généré par cet appareil est quasi inaudible du fait de la puissance de l'amplification).

Il dispose pour chaque répétition ou sortie de deux CD audio du groupe avec l'ordre suivant : 1. *Tètâr di Fârjole* 1997 (première série avec la version wallonne, seconde série avec la version française); 2. *Lès Tètâr* 1996 ; 3. *Li fièsse à Fârjole* 2005 ; 4. *A Fârjole on èst Lîdjeû* 2000 ; 5. *Li Samba di Fârjole* 1998 ; 6. *Rén qu'à Fârjole* 2000 ; 7. *Tot va bén* 2006. La « Danse de parade 1997» est en quinzième et dernière position. Celle-ci est passée uniquement lorsqu'il y a un public (attention après deux couplets et deux refrains, c'est suffisamment long et on redémarre). Pour permettre aux participants de souffler, les CD audio sont réalisés avec 30 secondes entre chaque morceau (éventuellement de vide ou de tambour ou de rires). De cette façon, outre la danse de parade, nous avons sept chansons en boucle. Soit : 1 (wallon), x, 2, x, 3, x, 4, x, 5, x, 6, x, 7, x, 1 (français), x, 2, x, 3, x, 4, x, 5, x, 6, x, 7, x, parade.

Lorsqu'une démonstration est prévue, il emporte également deux CD audio qui contiennent les quatre musiques dont trois sont chantées + parade (sans temps d'arrêts entre 2 morceaux) dans l'ordre suivant : 1 (en wallon), 5, parade, 7.

Il installe le matériel d'amplification pour la soirée du *Craus maurdi* (uniquement si le cabaretier n'organise pas cette soirée) et dans la remorque utilisée au *Grand feu* et en sortie externe. Pour la journée du mardi gras, il fournit le porte-voix pour communiquer avec la population. Au jugement de *Mwébén*, il passe le porte-voix de participant à participant.

Il effectue les tests préalables, notamment le samedi matin sur le site du *Grand feu* avec le chauffeur de tête et le responsable de l'animation.

Il décâble et stocke le matériel après l'activité.

## 31.16. Responsable animation en sortie

Pour la répétition, la soirée du *Craus maurdi* et la journée du *Grand feu*, il s'assure auprès du responsable amplification de disposer d'une installation HI FI complète avec un lecteur de CD audio et un de réserve acceptant les chocs, deux CD audio du groupe, un micro...

C'est lui qui en début de sortie met au point les moments de chants et de cris.

Il est attentif à laisser en permanence minimum cinq mètres entre la remorque contenant les diffuseurs et le premier *Tètâr*, à régler l'amplification à un bon volume de son.

Il communique avec le premier chauffeur, avec le premier meneur de danses, avec les spectateurs. En fonction du public présent, il décide du type de danse, sur place ou en progression, qui sera exécutée sur la prochaine chanson. Il favorise les danses du groupe avec un maximum de spectateurs sur diverses places et lors des arrêts.

Seules les chansons de notre groupe sont diffusées. Pour éviter de casser l'ambiance, la diffusion n'est pas coupée mais limitée en puissance lors des arrêts.

Spécifique au *Grand feu* de Falisolle : tôt le matin, il participe aux essais de la diffusion sur le site du *Grand feu* avec le chauffeur de tête et le responsable amplification.

Sur le site du *Grand feu*, il effectue la programmation de nos chansons avec la musique de l'Harmonie. Il arrête l'amplification à la fin de la chanson *Tot va bén. Mésse Tètâr*, à ce moment, a été emporté hors du site du Grand feu.

# 31.17. Responsable chorégraphie, premier meneur de danses

Si la répétition est décidée, elle est proposée dans l'ensemble des activités du Carnaval. Cette répétition se fait de 16H00 à 17H00 le dimanche précédant de sept jours *l'Anonçadje*. Pour cette activité, il fait préalablement le nécessaire pour confirmer cette activité au cabaret ou obtient la clé d'accès d'un autre local choisi.

Il peut animer une cellule pour expérimenter et améliorer l'enchaînement des danses, la manière de se donner mutuellement le biberon, l'utilisation de *l'avèt* et la manière de capturer les spectateurs et de les relâcher, l'activité autour du *Grand feu*, les animations particulières...

Pour le cortège, mise au point de danses simples, car les spectateurs doivent pouvoir directement les réaliser.

Pour une *caracole*, les deux meneurs de danses se placent un à côté de l'autre dans une ronde puis ils démarrent la *caracole* de telle manière que l'un se trouve en tête de la *caracole* et le second en fin de la *caracole*. Il est impératif que le mouvement d'enfermement débutant soit réalisé dans le même sens que celui du cercle. Les meneurs de danses s'arrangent pour que le mouvement dure le plus longtemps possible, en frôlant au maximum les autres *Tètâr*. Le mouvement s'alterne, au coup de sifflet, lorsque la *caracole* est au mieux resserrée. On évite de faire la *caracole* avec des spectateurs, le risque d'erreur est trop important. Il est possible de faire et de produire un autre effet en faisant la *caracole* différemment. C'est-à-dire, lorsque tout est refermé, le premier, sans lâcher la main de celui qui le suit, fait demi- tour.

Autres possibilités de danses : en tenant les épaules de ses deux voisins, comme des danseuses d'opéra (bras à l'avant et donner la main aux *Tètâr* situés après ses voisins directs. En fait il y a ainsi deux lignes imbriquées dans une seule file), d'une façon grotesque et saccadée, faire l'avion, l'oiseau ou le cheval, en tapant les pieds ou les mains,...

Il s'efforce, en évitant d'être trop directif, d'obtenir au mieux l'adhésion du groupe. Il sait qu'il doit relancer sans cesse les participants et que leur amusement passe par les danses. Si les participants ne s'amusent pas, ils risquent de ne plus revenir. L'expérience a montré que le sifflet est souvent utile pour coordonner la danse, le pas,...

Il est aidé dans son action par le second, et si c'est prévu, par le troisième meneur(s) de danses.

Voir aussi le chapitre « Danses » pour d'autres détails.

#### 31.18. Second meneur de danses des adultes

Il coordonne ses actions sur le premier responsable danses. Sa place est en tête de file d'une queue leu leu ou dans la seconde ligne d'un zig zag. Les autres participants s'accrochent ou imitent les meneurs de danses.

#### 31.19. Meneur de danses des enfants

Il fait faire aux plus jeunes *Tètâr* et à tous les *Nûtons* une queue leu leu, une file, une ronde spécifique,... identique à celle effectuée par les « grands ».

# 31.20. Responsable des jeunes

Il est à l'écoute des jeunes du groupe et centralise leurs demandes.

Il coordonne les actions qui sont décidées pour et par les jeunes. Il est de bon conseil afin que les jeunes ne se plantent pas, que leurs activités extraordinaires soient en équilibre.

# 31.21. Atrapeû Tètâr

L'avèt est utilisé à toutes les sorties autres que l'Anonçadje.

Il entretient les *avèts* et prend les dispositions nécessaires afin qu'ils soient disponibles à la répétition et aux sorties.

Les *avèts* doivent être en possession de *Tètâr* décidés. Il sollicite les gens à rentrer dans les danses et y compris lors de la ronde du *Grand feu*.

Le public n'est pas invité à intégrer nos danses en Zig Zag ni en *caracole* car il s'avère impossible de garder la cohésion dans le cas contraire. Pour danser avec les autres, ils placent leur *avèt* sur leur épaule et donnent leur bras.

Il peut y avoir une danse spéciale mise au point, où tous les avèts sont utilisés.

La description et l'utilisation de *l'avèt* sont développées au chapitre intitulé « accessoires ».

# 31.22. Responsable balais, li choveû Tètâr ou li broucheteû Tètâr

Il confectionne plusieurs *brouches* à partir de genêt et les stocke.

Pour faire avancer les gens sans les froisser, il s'abstient de leur dire d'avancer, il leur donne un coup de brosse tout en poussant des grognements gutturaux.

Suivant le nombre de participants au *Craus maurdi* et au *Grand feu*, il demande à une ou à plusieurs personnes de le seconder dans sa tâche. Il doit évidemment donner *ène brouche* ou *in ramon* à chacun et la récupérer en fin d'activité.

Un (ou plusieurs) *choveû Tètâr* ou *broucheteû Tètâr* permet(tent) au groupe de rester compact, encourage(nt) ceux qui marchent à danser et se place(nt) en dernier dans une file de queue leu leu. Il(s) place(nt) *leu brouche* sur l'épaule et donne leur bras pour danser.

A l'arrière du groupe, il(s) est (sont) attentif(s) à ce que certains ne boivent pas trop de boissons alcoolisées (il en va de la réussite de la sortie et de notre image de marque).

Il aide aux ramoncèlemints.

# 31.23. Responsable du Mwébén

C'est lui qui fabrique le *Mwébén* avec des ingrédients en fibres naturelles (pour éviter toute pollution lorsqu'il se consume) en y incorporant les rubans et fils de laine qui avaient été fixés sur la *marote* du *Mésse Tètâr* l'année précédente.

Nonobstant qu'il est obèse, qu'il a *ène grosse panse*, *Mwébén* est un personnage ordinaire de la vie de tous les jours.

Il prête puis récupère *li tchaur* avec ses *pêles*, la potence et la sellette. Il entretient et stocke ceux-ci. Les *pêles* du *Tchaur* sont à remplacer régulièrement car elles s'usent au contact du sol.

Il doit toujours y avoir un *Mwébén* de disponible pour les animations ou les promotions diverses.

### 31.24. Association des ancyins Mésses Tètâr et djoûrnéye di l'Anonçadje

C'est l'association qui organise l'ensemble de la *djoûrnéye di l'Anonçadje*. L'association désigne, pour la réunion de fin octobre, le *Mésse Tètâr* de la prochaine année en fonction des critères existants. Elle le prépare à tenir son rôle, lui explique tous les jeux qu'il doit accomplir, la liberté dont il dispose et l'aide qu'il aura en permanence des anciens.

Les *ancyins Mésses Tètâr* s'accordent avec le responsable des musiciens afin que celui-ci dispose soit d'un ou de plusieurs percussionniste(s) ou musicien(s) pour la journée de l'*Anonçadje*. Le président communiquera les endroits d'arrêts chez les sympathisants.

L'association désigne en son sein une personne qui donne le matériel au nouveau *Mésse Tètâr* puis qui le récupérera. Ce responsable entretient et stocke ce matériel du *Mésse Tètâr* et fabrique les *keuwes* (pour faire une corde de *dislachi*, il faut une corde de 10mm de diamètre de 80cm de longueur, une corde de 4mm de un mètre de long avec laquelle on fait 17 tours, une *flote* de 20 mm de diamètre intérieur et de 35 mm de diamètre extérieur. Le retour de la corde se fait sur 12 cm et c'est sur ces 12 cm que les 17 tours sont faits avec de la corde de 4mm, l'année est frappée sur la rondelle). Voici la liste du matériel que *Mésse Tètâr* reçoit : *li courone*, *li cwane*, *li marote*, *li cloke à mwin*, *li cingue* avec les 2 porte-biberons, *li* cwade millésimée (*li keuwe*), *lès sèpt cwades* (diamètre 10mm de longueur 2,25 mètres et de fabrication identique à *l' keuwe*). Il sera demandé 150 euros au *Mésse Tètâr* pour la perte de la *courone* ou pour la perte de la *marote*. Le reste des accessoires éventuellement perdus sont à remplacer au prix coûtant. Les mêmes *courone* et *marote* sont utilisées depuis plusieurs années et l'argent rétrocédé ne pourrait compenser, pour son symbole mais aussi pour le temps nécessaire à en refaire un autre, la perte de l'objet ancien.

Lors des sorties, les *ancyins Mésses Tètâr* font office de garde rapprochée. Afin que le *Mésse Tètâr* puisse tenir pleinement son rôle, ils l'aident chaque fois que besoin en est, en veillant à l'exécution de ce qu'il demande et aussi en rappelant à chacun la déférence à observer car il convient de s'incliner devant sa personne. Comme tout prince, nul ne peut parler avec le *Mésse Tètâr*, sauf si celui-ci vous adresse préalablement la parole. En signe de respect, la personne s'incline et chaque début de phrase de réponse doit contenir : *Mésse Tètâr*...puis le contenu de la phrase. Le jour de *l'Anonçadje*, ils sont particulièrement attentifs aussi à ce que le *Mésse Tètâr* soit bien tenu à *l' lache* et qu'il puisse danser correctement.

Il est d'usage le jour de *l'Anonçadje* que le Président, Secrétaire, Trésorier et les *ancyins Mésses Tètâr* paient chacun une tournée aux participants.

La couronne et le sceptre ne peuvent être portés au bal masqué du *Grand feu*. En effet, *Mésse Tètâr* est déjà à ce moment captif (mais il y a aussi un grand risque de disparition du matériel).

Ceux qui ont fait les années antérieures le *Mésse Tètâr* conservent le symbole qu'ils sont définitivement *dislachis*, soit un bout de corde millésimée attachée à leur ceinture dans leur dos.

En absence d'association, le choix du *Mésse Tètâr* est fait par le Président, le Secrétaire et le Trésorier et la journée de *l'Anonçadje* est organisée par l'ensemble du comité.

Pour plus de détails, voir le chapitre *Djoûrnéye di l'Anonçadje*, *li Craus dimègne*.

# 31.25. <u>Responsable activités du jour du *Craus maurdi d'vant l'cwarème* (Mardi gras)</u>

Il prépare et coordonne les activités du *Craus maurdi* y compris avec ceux qui organisent les activités de soirée en salle. Il est nécessaire de disposer en soirée d'un local chauffé (l'idéal étant la salle communale des fêtes, les sanitaires du rez-de-chaussée étant fermés pour éviter le vandalisme) qui peut contenir l'ensemble des personnes. Il prend les contacts nécessaires, avec l'organisateur de la soirée, pour aller effectuer une visite préalable de cette salle, de sa cuisine et de ses sanitaires. Il faut s'assurer au plus tard la veille qu'il n'y a aucun problème de locaux. Le mieux est d'effectuer cette visite durant le week-end précédant cette activité. Ainsi, en cas de problème, il y a au moins le lundi pour agir.

Il est nécessaire que les organisateurs de la soirée trouvent d'autres personnes pour cuisiner, servir à boire,... il ne faut pas laisser les gens se servir eux-mêmes. Ce sont essentiellement ceux qui n'ont pas effectué la sortie durant la journée qui doivent avoir des disponibilités et être actifs dans l'organisation de la soirée.

Il trouve la personne qui pourra faire la soupe et préparer les tartines au beurre du midi. Une enveloppe « prix coûtant » est prévue pour payer ce qui est fourni.

Si c'est décidé, il organise et coordonne les personnes pour le petit feu, le jugement et l'autodafé du *Mwébén*.

Il s'assure du fonctionnement du porte-voix qui sera utilisé pour donner des indications à la population et pour organiser le jugement de *Mwébén*.

Il s'assure qu'il y aura des confettis, des torches, du pain et du beurre en soirée.

Le Président lui aura confirmé les différents arrêts programmés chez nos sympathisants.

L'idéal est de pouvoir couvrir un maximum de maisons dans Falisolle, pour cela il faut parfois scinder le groupe en deux équipes.

Lors de la quête, certains principes généraux sont à respecter : rester groupés, ne pas courir aux portes ni se diriger tous là où on nous ouvre la porte, ne pas aller trop vite. Cela permettra aussi de faire toutes les maisons, de rester dans l'ambiance de la musique, de crier et d'organiser un charivari lorsque c'est nécessaire. Le responsable de cette journée demande à un volontaire *Tètâr* qu'il se place devant le cortège pour freiner et diriger cette quête.

Ce qui est récolté, (argent, boisson,...) est pour le groupe à l'exception de la nourriture qui est donnée aux organisateurs de la soirée.

En cas de besoin durant la quête, il relance tambours et musiciens.

Le *Tètâr* qui a effectué la collecte et qui promet de conserver son costume toute la soirée, y compris son chapeau sur la tête, reçoit trois tickets boissons de l'organisateur de la soirée.

Il est attentif, avec les autres membres du comité, à ce que les *Tètâr* conservent leur costume et leur chapeau durant toute la soirée car c'est complémentairement à une soirée de promotion, une soirée d'apprentissage de nos cris, de nos chants, de nos danses et de l'utilisation de *l'avèt*,...

Pour plus de détails, voir le chapitre *Djoûrnéye do Craus maurdi d'vant cwarème*.

# 31.26. Responsable sortie journée du Grand feu et tâches des chauffeurs

Cette tâche incombe au Président. Une coordination préalable avec le comité organisateur du *Grand feu* est indispensable.

Il veille à obtenir les moyens matériels : deux camionnettes, une remorque sur laquelle il veille à monter le décor, un groupe électrogène, deux gyrophares, deux phares...

Il est attentif à avoir des moyens humains : deux chauffeurs et une personne de réserve pour des problèmes divers. Ces personnes assurent la sécurité du groupe dans la circulation (elles secondent la police locale si celle-ci est présente).

Il veille lors des sorties à l'application de ce règlement, du descriptif du déroulement de la sortie.

Il est attentif après l'activité à ce que le matériel prêté soit rendu, à démonter le décor de la remorque, aux remises en ordre diverses...

Pour plus de détails, voir le chapitre *Djoûrnéye do Grand feu di Fârjole*.

#### 31.26.1. Tâche du chauffeur du véhicule en tête du cortège

Il se met d'accord préalablement avec le propriétaire du véhicule pour l'enlever et le reconduire. Sécurité : lorsque le véhicule est arrêté en côte, il faut impérativement et complémentairement au frein à main laisser une vitesse engagée.

Tôt le matin, il participe aux essais de la diffusion sur le site du *Grand feu* avec les responsables amplification et animation.

En coordination avec l'animateur ou la personne chargée de la diffusion des chansons, il s'arrête chaque fois qu'il y a suffisamment de spectateurs afin de réaliser soit la danse de parade, soit une autre danse sans progression. Il privilégie les carrefours et les endroits où il y a suffisamment d'espace pour danser. La camionnette n'est normalement pas utilisée pour transporter des *Tètâr*.

Systématiquement, le véhicule doit être mis à l'arrêt dès que la chanson cesse.

Il referme à clé les portes arrières de la camionnette après chaque recharge des biberons.

Il reste auprès du véhicule et du matériel d'amplification lorsque les *Tètâr* participent à la réception des derniers mariés et sur le site du *Grand feu*.

Il amène le véhicule à proximité immédiate du site du *Grand feu* à l'endroit désigné pour assurer la diffusion de nos chansons.

Lors de la danse prévue et en compagnie du second chauffeur, ils capturent et emportent *Mésse Tètâr* tout en le *Tchènetant* (en le battant à coups de corde).

#### 31.26.2. Tâche du chauffeur du véhicule en fin du cortège

Il se met d'accord préalablement avec le propriétaire du véhicule pour l'enlever et le reconduire. Sécurité : lorsque le véhicule est arrêté en côte, il faut impérativement et complémentairement au frein à main laisser une vitesse engagée.

Les portes de ce véhicule sont en permanence fermées à clé. La camionnette n'est normalement pas utilisée pour transporter des *Tètâr*.

Lors des arrêts, il effectue les retouches de maquillage.

Lorsque nous nous trouvons dans le cortège avec les groupes du *Grand feu*, nous nous arrangeons pour conserver minimum 50 mètres entre notre groupe et le reste du cortège. Cela afin que chacun puisse danser pleinement sur nos chansons tout en évitant de perturber les autres.

« Mal Vira » et ses créateurs peuvent nous accompagner durant une portion ou la totalité du circuit. Si tel est le cas, une remorque peut être prévue à ce second véhicule pour transporter celui qui va être sacrifié.

Lors de la danse prévue et en compagnie du premier chauffeur, ils capturent et emportent *Mésse Tètâr* tout en le *Tchènetant* (en le battant à coups de corde).

# 31.27. Responsable événements

Il organise notre présence dans différents événements pour notre promotion et dans une moindre mesure pour faire rentrer de l'argent dans la caisse du groupe.

Li Spène di Purnèli est, lors de certains de ces événements de promotion, offert en dégustation dans de tout petit verre et vendu en bouteille de 200 ml. C'est l'organisateur de l'événement qui procède à l'achat des bouteilles, les conditionne et les conserve en stock. Il fournit au Président les petites bouteilles nécessaires qui seront données à chaque personne nous accueillant lors de nos trois journées des sorties dans Falisolle.

Autres organisations possibles : bal du *Grand feu*, souper du groupe,...

### 31.28. Responsable activités retrouvailles

Une idée originale non commerciale et peu coûteuse peut être retenue annuellement. Une cellule se forme sous la responsabilité de celui qui a émis la proposition. Cette cellule analyse si une assurance particulière est à souscrire, dispose d'une certaine enveloppe pour les dépenses et concrétise l'idée le samedi du week-end précédant le 15 août, dès 16H00.

La confirmation de la proposition d'organisation de cette journée (ou soirée) d'activités doit être faite par écrit, par les organisateurs, à tous ceux qui ont déjà fait le *Tètâr* (à l'exception de celles, de ceux qui n'ont plus eu d'activité dans le groupe depuis plus de deux ans) au plus tard trois semaines avant l'événement. Les gens susceptibles d'intégrer notre groupe sont également invités à participer à cette activité. L'écrit reprend la planification et l'ensemble des choses qui seront proposées (le secret pourra, pour surprise, être conservé sur certaine(s) partie(s) du contenu). Cette invitation est également affichée sur le site Internet.

D'autres activités peuvent être proposées, en voici quelques exemples : organiser une compétition de jeux anciens ou participer au concours des anciens jeux aux fêtes de Wallonie ; se rendre à un autre Carnaval ou à un autre événement déguisé ou non ; participer à une randonnée de nuit ou de jour (par exemple dans les plus beaux villages de Wallonie) ; mettre sur pied une chorale (de chansons à boire, les nôtres, les régionales,...) avec des répétitions mensuelles ; organiser un bal de tradition wallonne aux environs de la fête patronymique de septembre avec une chaîne dans Falisolle pour collecter des gens ; créer une confrérie pour promouvoir nos deux produits mais aussi une bière spéciale de Falisolle<sup>43</sup> ; jouer aux cartes mensuellement ; visiter une ville étrangère avec déplacement en avion « bon marché » ; organiser un atelier de création de masques...

Attention, il ne faut pas exagérer le nombre de sorties car certains peuvent se disputer. Ce qui est fait initialement pour unir peut finalement séparer!

# 31.29. Responsable projet ponctuel

Une personne est désignée pour mener à bien un projet d'importance comme la réalisation d'un char....

Tètâr, tèrtous èchène nos èstans fwârts! Qui l' fièsse comince!

-

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cela ne serait pas usurpé. Il y a eu deux brasseries à Falisolle, et notamment *l' brèssène di Fârjole* appelée successivement de 1899 à 1929 « La brasserie coopérative de Falisolle » puis de 1929 jusqu'à son arrêt en février 1975 « Brasserie de l'union des coopérateurs de Charleroi ». Il serait possible de retrouver les ingrédients et leurs proportions ainsi que les méthodes de fabrication de ces bières (par des personnes qui y ont travaillé) et de sélectionner une bière.